L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1125 - VENDREDI 05 AOÛT 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Paille de l'Ain *p.03*
Le film des événements

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Concours et festivités: La Fête du charolais sous les meilleurs auspices

P 07 **Actualité** Nièvre
Foire concours de Moulins-Engilbert: Des records sont tombés

P 10 **Actualité** Yonne
Sécheresse : Levée partielle des restrictions

P 11 **Actualité** France
Le marathon 2011-2015 du changement climatique

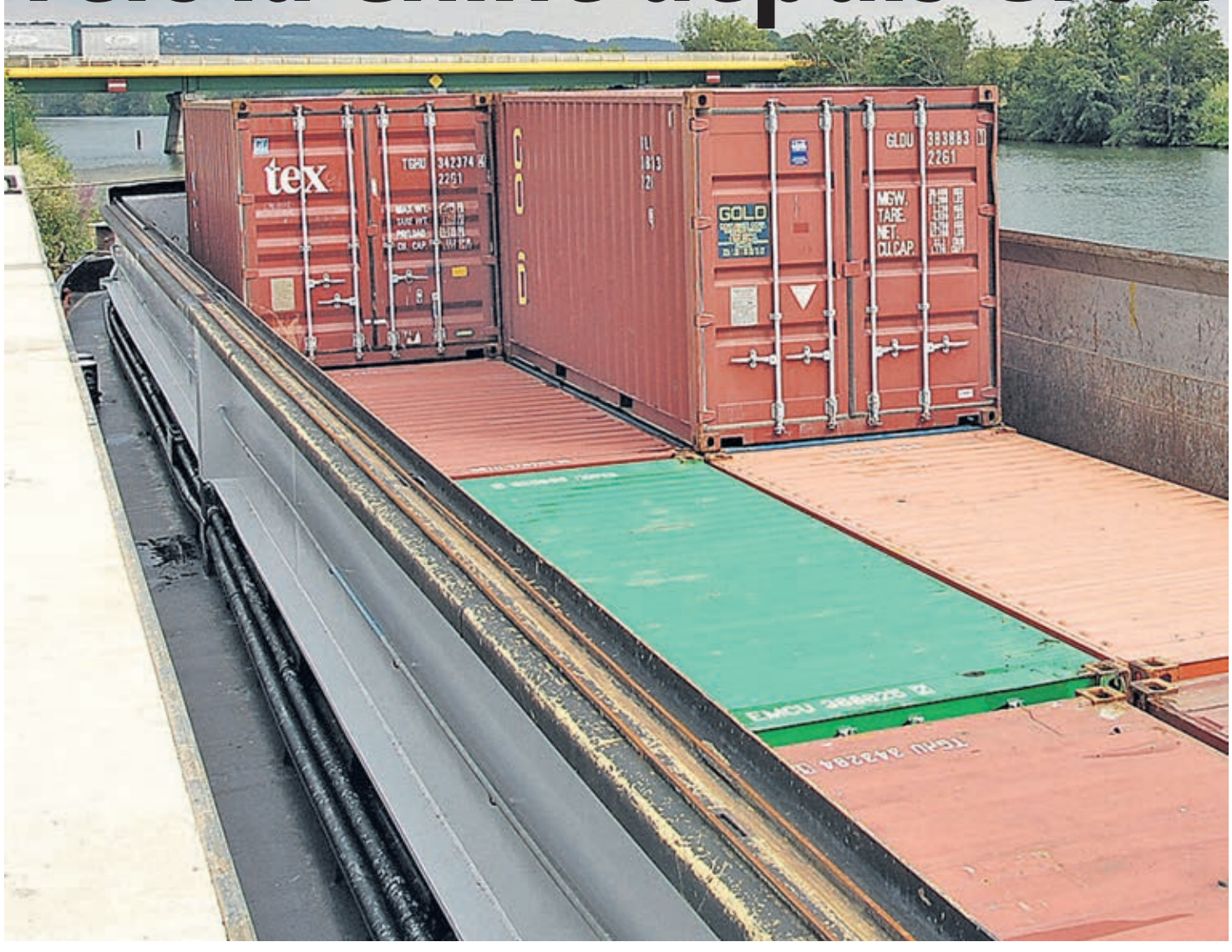
P 12 **Actualité** Europe
Une stratégie de vente allemande: Le local

P 13 **Filières** Cultures
Maïs: Situation des cultures de maïs ensilage

P 15 **Filières** Élevage
Veaux sevrés avant fin août: Stratégies de traitement des strongles digestifs

Capserval

Des conteneurs d'orges vers la Chine depuis Gron



La coopérative Capserval exporte par conteneurs ses orges de brasserie à destination du marché chinois, depuis le port fluvial multimodal de Gron, dans l'Yonne, via Le Havre. Un nouveau mode de transport, porteur d'avenir pour l'agriculture de la région.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00


SÉRIE T DIRECT OU VERSU DE 135 À 224 CV

Demandez une DEMO d'un T162 (172 cv)

VALTRA


SÉRIE S DE 240 À 370 CV

ATTENTION
CONCENTRATION DE LA DISTRIBUTION AGRICOLE
Après le rachat au 1er juillet 2011 d'une structure de négoce de l'Auxerrois par un Négociant National.
AGRI 89 reste la seule possibilité privée familiale locale sur votre Zone Centre-Sud Yonne.
A votre service depuis presque 20 ans.
AGRI 89 S.A Joël MOREAU
89470 MONETEAU
03 86 40 56 75

l'Agenda

Côte d'Or

Vélos en liberté à Vitteaux le 13 août

Samedi 13 août, l'office du tourisme de Vitteaux vous invite à parcourir à vélo et à votre guise le canton pour une découverte du patrimoine, des produits du terroir, des points de vues et des voies pour vélos, de la voie romaine au véloroute. Pour ceux qui n'ont pas de vélo, location possible de VTC, VTT, vélos électriques et tandems…
Une carte détaillée du canton avec les points de visite possibles sera remise à chaque participant, afin que chacun puisse réaliser son circuit, librement, selon ses envies. Inscription gratuite auprès de l'office du tourisme jusqu'au 10 août. Programme de la journée : départ à 9h de l'office du tourisme, café d'accueil offert et remise des documents. 11h30 rassemblement au Parc municipal de Vitteaux, verre de l'amitié offert par la mairie et déjeuner libre. 18h retour prévu à l'office de tourisme. Location VTT-VTC : 8€ la ½ journée, 15€ la journée. Vélo à assistance électrique/tandem : 15€ la ½ journée, 28€ la journée.
Tél : 03 80 33 90 14.

Côte d'Or Conseil élevage Fermetures

Les opérations de contrôle en ferme sont suspendues du 18 juillet au 16 août 2011 inclus.
Les bureaux de Côte d'Or Conseil Elevage et des Syndicats de races laitières seront fermés du 2 au 16 août 2011 inclus. Pendant cette période : Pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (Tél. : 03 80 68 66 20 - Fax : 03 80 68 66 29)
Pour les éleveurs qui notifient par courrier, veuillez utiliser exclusivement les enveloppes «T» prévues à cet effet.

Duo de Drée les 6 et 7 août

Hommage à Georges Brassens à l'Eglise de Drée le 6 août à 20h30 : récital, animation, exposition, jeu… Avec Yves Batisse et Bruno Cortot. Au même endroit le lendemain, le Quator Enel interprète Rachmaninov et Mendelssohn. Billetterie sur place : adultes 8,5€ - 2,5€ de 12 à 18 ans – Gratuit pour les enfants.

Concert de blues au Vignoble de Flavigny-alésia

Grand voyageur, mais surtout grand musicien capable de *«faire danser un cimetière»*, Dave Ferguson, harmoniciste sud-africain va se produire le samedi 13 août à partir de 20h au vignoble de Flavigny-Alésia. La performance sera accompagnée sur place d'une petite restauration avec vins du domaine. Prix des places 12 euros, gratuit pour les moins de 15 ans. Pour toute réservation des tickets par téléphone une boisson sera offerte. Information et réservation : 03 80 96 25 63
fax : 03 80 96 25 83
Mail : vignoble-de-flavigny@wanadoo.fr

Epernay sous Gevrey vide-greniers le 4 septembre

L'Association la Sparnacienne à Epernay sous Gevrey organise un vide-greniers le dimanche 4 septembre sur la place du village. 1.50€ le mètre linéaire.
Renseignements et inscriptions au 06 09 06 18 48.

Grenan-lès-Sombernon vide-greniers le 15 août

L'association Stella de Grenan-lès-Sombernon organise un vide-greniers dans la commune le lundi 15 août de 8h à 19h.
Pour tout renseignement contacter le 03 80 33 30 11 ou le 06 70 65 29 32.

Nièvre

Tonte Championnat de France à Corbigny

Le concours national de tonte de moutons aura lieu, cette année, à Corbigny, au marché au cadran, les **6 et 7 août**. Organisé par les JA de Corbigny en partenariat avec l'Association des tondeurs de moutons, l'événement verra se greffer d'autres manifestations telles que la traditionnelle foire-concours aux bovins et ovins. Programme: - vendredi 5 août: Speed Shear avec soirée moules frites et concert au bistrot de la gare. - Samedi 6 août: 9h, début des épreuves éliminatoires toutes catégories; repas et soirée animée par l' «Hawaï club». - Dimanche 7 août: matin, demi-finales; après-midi, finales et remise des prix; repas et soirée rock n'roll avec « The Doc ». Inscriptions et renseignements: Philippe Marchand au 03 86 37 29 80 ou au 06 15 69 66 34 ou mail: marphil71@orange.fr, ou Christophe Hetroy au 03 86 20 03 57 ou au 06 83 01 47 47 ou mail: christophe.hetroy@nordnet.fr.

Comice Le Tour de Lormes les 6 et 7/08

Le comice de l'arrondissement de Clamecy se déroulera cette année sur le canton de Lormes, dans le Morvan. Les dates retenues sont le samedi **6** et le dimanche 7 août. Renseignements à l'Office de tourisme intercommunal du Morvan des Lacs à Lormes: 03 86 22 82 74.

Comice à Châtillon-en-Bazois

Le prochain comice de Châtillon-en-Bazois se déroulera les **12, 13 et 14 août**. Un programme riche d'animations en tous genres sera agrémenté d'un repas de cuisses de boeuf à la broche, d'un bal dansant et d'un corso fleuri avec les reines du comice. Plus de renseignements auprès de Didier Thionnet au 03 86 84 02 97.

Corbigny Foire-concours

Gilles Lorré, le président du Comité de foire de Corbigny, annonce la prochaine foire-concours annuelle qui se déroulera le samedi **13 août**. Ce sera la 58ème édition. La réception des animaux se fera de 6h à 8h sur le champ de foire et les opérations de jury de 9h à 10h30. Le palmarès et les prix seront remis à partir de 10h45. La foire-concours sera ouverte aux bovins et aux ovins. Pour les premiers, le concours comporte 17 catégories réparties selon l'âge, le sexe, et le caractère culard ou non culard des animaux. Les bovins autres que charolais font l'objet d'un classement particulier. Le concours ovins est ouvert aux béliers de l'année pour les races charollaise, Texel, Rouge de l'Ouest, Suffolk et autres. Tous les animaux présentés doivent être dûment identifiés et répondre aux normes sanitaires et prophylactiques en vigueur
Inscriptions: 9 euros par bovin et 3 euros par ovin jusqu'au 9 août au soir à la Sicagemac au 03 86 20 00 37. De plus, durant toute la journée, cette manifestation régionale proposera de multiples animations: dégustation de grillades, présentation de chevaux et poneys, exposition de matériel, information sur les pratiques d'élevage, ferrage de chevaux, vitrine avicole, brocante, vide-greniers... Contact: Gilles Lorré au 03 86 22 43 91.

Foire nationale Reproducteurs ovins

La 34ème foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi **16 août** de 8h30 à 13 heures sur la promenade des halles de Decize. Chaque année, 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise ainsi le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des futurs reproducteurs (parmi les races Mouton charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise) s'effectuera auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel, garantissant ainsi les conditions sanitaires au niveau Brucellose, visna maëdi et tremblante. Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Renseignements au 03 86 93 04 07.

Festival Les Conviviales de Nannay

Art, cinéma, ruralité: telle est la thématique de ces 11èmes conviviales de Nannay, qui se dérouleront du **17 au 27 août**.

Portes ouvertes La Nocle Maulaix

Pour la quatorzième année consécutive, l'EARL Néant, à La Nocle Maulaix, organise ses traditionnelles portes ouvertes, dimanche **21 août** à partir de 8h30. De multiples animations sont prévues, en marge de la vente des fromages de vache de la ferme. Ainsi, des randonnées équestre et pédestre seront organisées tout autour de l'exploitation. Une trentaine de stands de produits du terroir permettront aussi aux visiteurs d'acheter miels, pain d'épices, escargots, foie gras, saucissons, charcuteries, poulets prêts à cuire, gâteaux, vins de Bordeaux, bières, tableaux, décorations, broderies, vanneries et autres couteaux artisanaux. Une exposition de vieux tracteurs ainsi que des jeux divers et des balades en calèche pimenteront également la journée. Enfin, à midi, un déjeuner est prévu autour du traditionnel jambon à la broche à la sauce au poivre, sur réservation au 03 86 30 86 74.

Exposition Des forêts et des hommes

La promenade des halles de Decize accueille, depuis le 1er juillet et **jusqu'au 9 octobre**, une exposition photo en plein air, intitulée *«Des forêts et des hommes»*. Présentée à Genève et Paris, elle fait étape dans la Nièvre à l'initiative du Pays Nevers Sud Nivernais, en collaboration avec la fondation Goodplanet du photographe écologiste Yann Arthus Bertrand. L'exposition met en valeur 40 clichés de forêts du monde entier pris par 40 photographes professionnels.

Yonne

Moissons d'antan à Vanneau

La traditionnelle *«Fête des Moissons»* du Moulin Vanneau, à Saints-en-Puisaye, aura lieu dimanche 7 août, à partir de 10 h du matin. L'occasion de revivre la convivialité des moissons et battages d'antan, autour de matériel d'époque en fonctionnement : trépigneuse, javeleuse, batteuse, brabant…
Visites organisées sur le thème de *«la récolte au four à pain»*, promenades guidées, autour des plantes soignantes des marais de Vanneau, promenades en calèches ou poneys, présentation de chevaux de traits, la ferme et ses animaux, ateliers pour les petits…
Les gourmands aussi sont attendus : boudin, tarte au fras, pains traditionnels, cidre et miel de pays…
Le soir, grand bal et repas des moissons, animé par le groupe de musiques festives bourguignonnes *«Interlude»*.

Fête de la truite

La pisciculture de Crisenon ouvre ses portes, samedi 6 août, de 15 h à 20 h et dimanche 7 août, de 10 h à 20h. Au programme : visites guidées, vente et exposition de produits locaux et artisanaux, restauration sur place avec les producteurs (canards, miels, escargots, cidre, vins et ratafia…), animations diverses. Présence de la fédération de pêche et de l'Amicale des Cuisiniers de l'Yonne. Dégustations de 10 h à 13 h 30. Renseignements sur : www.piscicrisenon.fr

Ballade commentée à Irancy

Le syndicat des viticulteurs d'Irancy et l'association des Guides de l'Yonne, organisent, samedi 13 août, une ballade commentée à travers le vignoble, suivie d'une dégustation des vins d'Irancy avec un vigneron. Marche accessible à tous, des enfants aux grands parents.
L'occasion de découvrir le terroir, ses légendes, ses vignes, ses vins, ses cerisiers et ses paysages magnifiques
Rendez-vous avec le guide, à 15 h, devant l'église d'Irancy
Participation : 9 € par adulte.
Réservation au 03 86 51 12 00 ou 03 86 41 50 30

Retour des Nuits Maillotines

Le rendez-vous est devenu incontournable depuis sa création en 1997. Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Cet été, ce sera *«Joigny au siècle des lumières»*. L'occasion de découvrir, avec l'aide d'une guide conférencière, de musiciens et d'acteurs de rues, ce qu'était la ville au 18e siècle.
Prochaine représentation, vendredi 5 août, à 20 h 45 devant l'office de tourisme, quai Henri Ragobert à Joigny. Autres représentations, samedi 13, samedi 20 et vendredi 26 août.
Entrée 9 et 4,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée au : 03 86 62 11 05

Foire aux puces à Aillant-sur-Tholon

La 33ème *«Foire aux puces»* d'Aillant-sur-Tholon se déroulera dimanche 7 août. Ouverture dès 4 h, jusqu'à 19 h. Un vide greniers sur plus de 6 km de déballage, plus de 650 exposants, particuliers et professionnels venus de toute la France et des pays limitrophes. Des dizaines de milliers de visiteurs attendus. Renseignements sur www.ot-aillant.com

L'école d'antan à Saint-Julien-du-Sault

Le musée du Patrimoine à Saint-Julien-du-Sault, présente tout l'été, jusqu'au 11 septembre, une exposition sur l'école d'antan intitulée *«Notre école il y a un siècle»*. L'occasion de découvrir ou redécouvrir, ce qu'était une école de campagne, avec ses livres d'époque, ses cartes muettes, ses pupitres de bois…
Pour les particuliers, les week-ends de 14 h 30 à 18 h 30 et tous les jours pour les groupes, sur rdv, au 03 86 63 20 58 et 03 86 63 22 95. Entrée 4 et 3 €. Gratuité pour les moins de 12 ans

La pluie et le beau temps

Le Muséum d'Histoire Naturelle, bd Vauban, à Auxerre, présente jusqu'au 28 août, une exposition interactive intitulée *«Faire la pluie et le beau temps»*.
Une exposition qui retrace l'origine des catastrophes, inondations, tempêtes, tornades, sécheresse…, et permet de mieux comprendre l'évolution des climats à court et long terme, ainsi que les causes naturelles ou humaines des changements climatiques.
Du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 ; dimanche, de 14 h à 17 h 30 ; fermé samedi et jours fériés.

Solidarité

Paille de l'Ain : le film des événements

Largement médiatisé, le périple des agriculteurs de l'Ain partis charger de la paille en Seine-et-Marne, a pleinement permis de témoigner sur la solidarité entre les agriculteurs et sur les effets bénéfiques d'une organisation parfaitement maîtrisée.



A l'aller, première étape: les remorques sont vides, les estomacs aussi.



Au retour: encore quelques kilomètres et c'est l'étape réparatrice à Auxerrexpo.

26 juillet, 8 heures : dans le petit matin brumeux les équipes de la FDSEA et des JA de l'Ain s'activent, elles attendent le convoi de pied ferme. Les tables sont dressées, les provisions de bouche sont prêtes et le café est maintenu au chaud dans l'attente des 60 tracteurs qui vont faire halte en Côte d'Or, sur une vaste aire de parking à Bel Air, à proximité de la Rochepot. A l'heure exacte -ou presque- les feux des tracteurs émergent du brouillard, encadrés par une escorte de gendarmerie qui veille autant à la sécurité du convoi qu'à la sécurité des automobilistes. L'opération a été largement médiatisée et minutieusement préparée. C'est d'ailleurs ce que l'on retiendra en priorité de ces deux jours d'un périple exemplaire et sans fausse note : une organisation sans faille et la démonstration d'une parfaite coordination au sein du réseau FNSEA.

Les FDSEA des départements traversés en Bourgogne, la Saône-et-Loire, la Côte d'Or et l'Yonne, ont bien relayé l'action et accompagné le mouvement à chaque étape, à l'aller comme au retour. Et sur tout le parcours des équipes locales des FDSEA ont manifesté leur solidarité et pour certains leur émotion, avec force encouragements pour les conducteurs, sérieusement mis à l'épreuve au fur et à mesure de l'avancée du convoi.

La logistique a suivi et l'on sait que c'est ce qui fait la force des armées. Un camion citerne, une voiture atelier, une camionnette de dépannage pour les pneus, voilà pour les mécaniques… Et pour les hommes un car pour transporter les accompagnateurs et une camionnette pour les provisions de bouche et la sonorisation. Avant le départ tous les tracteurs avaient été équipés de pneus routiers (à prix coûtant) et soumis à un contrôle technique.

L'objectif de départ c'était de ramener un millier de tonnes de paille chargée en Seine-et-Marne et destinée aux zones de l'Ain les plus touchées par la sécheresse. Mais ce tonnage ne représente que la partie visible d'une contractualisation globale de 5000 tonnes. Les 4000 tonnes restantes étant acheminées par camions en 250 trajets. «*Le millier de tonnes ramené en tracteur permet quand même de diminuer la facture globale*» explique Jean-François Thomasson, secrétaire général adjoint de la FDSEA de l'Ain, en précisant qu'une association «Avenir 01» a été chargée des achats de paille. Tous les coûts et les frais sont ainsi mutualisés, ce qui permet de ramener la tonne à 95 euros, tout compris. Le Conseil général de l'Ain allouant une aide de 30€/t la facture en baissera encore d'autant. «*Grâce à cette action pilotée par la FDSEA de l'Ain*» précise son secrétaire général adjoint, «*cette paille sera donc revendue à un prix unique à tous les agriculteurs qui en feront la demande, sans exclusive*».

AMK



Tout au long du parcours des encouragements et des marques de solidarité.


Alignés « comme à la parade », sur le parking d'Auxerrexpo

Opération paille

Etape auxerroise pour la paille de l'Ain

Le convoi des éleveurs de l'Ain, ramenant la paille de Seine et Marne, a fait escale à Auxerre le temps d'une soirée barbecue et d'une nuit de repos.

Spectateurs sur le bord des routes, escortes des gendarmes, klaxons et gyrophares…, le long défilé des tracteurs sur la RN 6 avait presque des allures de Tour de France, ce mercredi, avant l'étape auxerroise. Parti l'après-midi de Bray-sur-Seine, les quelques 60 tracteurs et leur précieuse cargaison de 850 tonnes de paille sont arrivés à Auxerrexpo aux alentours de 20 heures. A peine 45 minutes de retard sur l'itinéraire prévu, dus en partie au seul incident mécanique rencontré : un radiateur encrassé qui a surchauffé. Circulant à une vitesse de 25 km/h, le convoi était scindé en deux parties, espacés de plusieurs kilomètres, afin de ne pas trop perturber la circulation. Carrefours neutralisés, déviations opportunes, motards réglant la circulation…, le dispositif d'accompagnement mis en place par les services de gendarmerie tout au long de leur parcours, a permis aux «bouchons» de ne pas être trop importants. La «patience» des automobilistes et autres camionneurs compréhensifs (voire admiratifs pour certains), faisant le reste !

Le signe de la solidarité agricole

Une logistique sans faille, un encadrement parfait, assuré par la FDSEA et les JA de l'Ain, l'accent mis sur la sécurité…, tout était réuni pour faire de l'opération un succès. Ce dont se félicitait Michel Joux, président de la FDSEA de l'Ain, pour qui : «*preuve a été faite, avec cette opération montée dans l'urgence, il y a cinq semaines, que la solidarité agricole n'est pas un vain mot et existe toujours*». Son homologue de l'Yonne, Francis Letellier a tenu pour sa part à remercier les différents partenaires qui ont contribué à la réussite de cette soirée étape. Services de police, services du SDIS assurant la surveillance nocturne de la paille, afin d'éviter tout risque d'incendie, lits de camp prêtés par la Croix Rouge, locaux d'Auxerrexpo mis gracieusement à disposition par son directeur, tous ont «*joué le jeu*» et prêté main forte.

Il est 21 h. Le barbecue mis en place par l'équipe de la FDSEA de l'Yonne est prêt. La soirée ne fait que commencer… Mais demain matin, réveil à 5 h 30 ! Il reste encore plus de 200 km à parcourir avant d'atteindre Cormoz, où le convoi est attendu en fin d'après-midi. Pari réussi !

DOMINIQUE BERNERD


Pour l'équipe de la fédé de l'Yonne, l'étape avait comme un petit air de déjà vu, congrès FNSEA oblige... Nostalgie, nostalgie !


Une solide logistique, assurée entre autres, pour la partie restauration, par les sympathiques et dévouées représentantes de la Commission agricultrices de la FDSEA de l'Ain.

Fourrages

Paille du nord pour la Côte d'Or

Grâce à l'opération fourrages de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA et des JA, une solution a été trouvée pour des exploitations d'Arnay-le-Duc et Saulieu. C'est le nord Côte d'Or, le Châtillonnais et le nord de l'Yonne qui répondent à l'appel.



Morice et Maxime Lucand (Arnay-le-Duc) ont trouvé 50 tonnes de paille dans le Châtillonnais.

De nombreux éleveurs ont pris la direction du nord pour s'approvisionner en paille. C'est le cas de deux exploitations d'Arnay-le-Duc et Saulieu, deux des cantons les plus touchés par la sécheresse avec Liernais et Précy-sous-Thil.

A la ferme de Morice et Maxime Lucand, à Clomot dans le canton d'Arnay-le-Duc : *«C'est du 100% herbe sur 110 hectares»* expliquent les éleveurs. Pour répondre à ses besoins, chaque année, Morice Lucand prend la direction de Bellenot-sous-Pouilly, à une vingtaine de kilomètres de Clomot, chez un agriculteur qui lui laisse sa paille en andains. A l'évidence, cette option de sera pas suffisante cette année. Calculatrice en main, l'éleveur arnétois estime à 66 le nombre de tonnes de paille qu'il ramènera de Bellenot. *«Sachant que mon stock est de 17 tonnes, il manque environ 70 tonnes de paille pour arriver à 150»* ajoute Morice Lucand.

Les deux éleveurs arnétois ont donc rempli début juin le formulaire envoyé par la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA à la fin du mois de mai. La bonne nouvelle est tombée il y a une dizaine de jours : en compagnie de deux autres agriculteurs du canton d'Arnay (Daniel Jarlaud et Laurent Gay Perret), Morice et Maxime se voient proposer la paille issue d'une cinquantaine d'hectares de blé à Belan-sur-Ource, dans le Châtillonnais. Pressée en balle carrée et chargée sur camion, cette paille va être vendue 65€/tonne, auxquels il faudra ajouter le prix du transport par camion. Pour arriver aux 70 tonnes de paille nécessaires, l'exploitation de Clomot s'est également orientée vers un agriculteur de Saint-Romain. *«Tout compris, cet approvisionnement en paille va me coûter 7400€ au lieu de 2700€ l'an passé»* calcule Morice Lucand.

A une trentaine de kilomètres de Clomot, au Gaec du Bras de fer dans le canton de Saulieu, Gilles et Michel Bureau viennent de terminer un rapatriement de 350 tonnes de paille en provenance de Perceneige, un village du nord de l'Yonne. Trois semaines de travail ont été nécessaires pour réaliser l'opération. Pas moins de 8300 kilomètres auront été parcourus pour effectuer les 23 aller-retours Saulieu-Perceneige (360 kilomètres chaque jour). Ce contact avec des céréaliers icaunois, les éleveurs de Côte d'Or le doivent à la sécheresse de 1976, puis à celle de 2003. Gilles Bureau explique : *«Depuis, nous avons gardé contact avec les agriculteurs de Perceneige et une amitié est née»*.

Pour s'approvisionner en paille, le Gaec avait bien pensé à un contact à Saint-Apollinaire, dans l'agglomération dijonnaise. Mais les travaux du tramway ont vite dissuadé les deux éleveurs… Et de toute façon, les rendements n'étant pas au rendez-vous. D'un point de vue économique, la tonne de paille sera vendue aux alentours de 20€, mais c'est bien le prix du transport qui pèsera le plus.



Gilles Bureau et son frère Michel ont ramené 350 tonnes de paille.

AURÉLIEN GENEST

A Liernais aussi

Gérard Sagetat (Liernais) : «D'habitude, les agriculteurs de Liernais prennent la direction de Beaune, Epoisses, ou encore Montbard. Cette fois-ci, ils font plus de kilomètres pour aller chercher de la paille, particulièrement vers le nord Châtillonnais et le nord de l'Yonne».

Bienvenue au marché

Des producteurs aux halles de Dijon

Les foires et les marchés sont des lieux de rencontres privilégiés entre les producteurs fermiers et la clientèle. Certains producteurs du réseau Bienvenue à la ferme tiennent ainsi boutique un ou deux jours par semaine sur le marché de Dijon.

En cette fin juillet, ils ne sont pas tous là… Mais quelques irréductibles tiennent bon, en dépit des vacances et de certaines obligations estivales qui n'ont rien à voir avec les vacances.

Catherine Verrier : un choix de vie

Côté fromages, Catherine Verrier ouvre son petit étal chaque fin de semaine, le vendredi, sous la grande halle du marché de Dijon. En dépit d'une clientèle fidèle d'habitués, elle trouve que *«le marché de Dijon ce n'est pas toujours évident»*, mais il faut y être quand même. Cette productrice de fromage de brebis, dont l'atelier de transformation se situe à Thoisy-la-Berchère, est aussi à Pouilly-en-Auxois le vendredi après-midi, à Saulieu le samedi matin et à Chagny le dimanche. Sur son étal, des produits lactés, yaourts, fromages frais et de la tome de brebis. Le lait de brebis est tout particulièrement apprécié *«par ceux qui ne tolère plus le lait de vache»* et ceux que la typicité du fromage de chèvre rebute. Cette ancienne technicienne agricole a trouvé sa voie dans l'élevage des agneaux et la fabrication des produits à base de lait de brebis. Des produits lactés en majorité, qui correspondent mieux au goût de sa clientèle et qui permettent de faire tourner plus vite le stock. Entre sa ferme, où les 35 brebis à la traite complètent une bergerie d'une centaine de mères et le laboratoire où elle transforme son lait, Catherine Verrier a ainsi *«trouvé son équilibre»* et sa pratique.



Catherine Verrier.



Marie-Claude Prommer.

Valérie Desfêtes : garder la maîtrise du «marché»

Devant son étal, les clients se pressent. Il faut dire qu'en ville les volailles comme les lapins authentiquement fermiers se font rares. Valérie Defêtes tient boutique aux halles de Dijon chaque vendredi et chaque samedi. C'est là qu'elle commercialise l'essentiel de sa production de poulets, canards, lapins et pintades élevés à Oucherotte, près de Bligny-sur-Ouche. Elle a choisi la transformation et la vente directe *«pour ne pas subir la pression des cours et les aléas des marchés»*. Sur le marché où elle a ses habitudes et ses habitués c'est elle qui mène sa barque comme elle l'entend. Et même si elle regrette de temps en temps *«qu'il n'y ait pas de temps morts»* dans une activité au rythme soutenu, son attention à satisfaire le client et à se plier à ses exigences démontre à quelle point elle tient à ce contact direct avec la clientèle.



Valérie Desfêtes.

Marie-Claude Prommer : petit étal devenu grand

Elle a repris il a longtemps déjà un tout petit étal sous les halles de Dijon et elle a du créer son activité et sa clientèle en partant de zéro. Bien des années plus tard, la boutique a prospéré et s'est agrandie pour répondre à la demande des habitués qui ne ratent jamais ces rendez-vous de fin de semaine.

Marie-Claude Prommer et son fils se partagent entre Dijon les vendredi et samedi et le marché de Saulieu le samedi matin. Autant de rendez-vous incontournables, hiver comme été, où gens des villes et gens des campagnes peuvent retrouver les produits d'un élevage fermier traditionnel : les volailles, les lapins, le porc et ses charcuteries, les produits laitiers... Conséquence de la sécheresse, la crème et le beurre avaient disparu de l'étal ces dernières semaines, mais la pluie et l'herbe revenues, les vaches ont retrouvé le moral et le lait sa richesse.

Depuis samedi on peut à nouveau déguster un beurre et une crème au bon goût d'autrefois.

AMK

Concours et festivités

La Fête du charolais sous les meilleurs auspices

2012 est dans toutes les têtes mais la Fête du charolais en 2011 n'en brillera pas moins d'un lustre certain. Les 19, 20 et 21 août, Saulieu accueillera la 59ème édition d'une fête emblématique de la qualité de l'élevage régional.



Le lancement de la Fête du charolais s'est déroulé chez Bernard Chapet, à la ferme de la Jette à proximité de Varennes, avec la présentation du programme des festivités et des nouveaux visuels.

Point d'orgue de la Fête du charolais, le concours d'animaux de boucherie évolue cette année avec l'instauration d'un *«pré-jugement»* réalisé dès le vendredi soir, après l'arrivée des animaux. Ce pré-classement en sections anticipé permet d'alléger les opérations du jury le samedi matin et de laisser un peu plus de place aux opérations commerciales entre la fin du concours prévue à 11 heures et le déjeuner. Quatre prix sont en lice pour cette édition 2011 : le prix de la Ville de Saulieu, le prix de l'Ambassade du charolais, le prix du Comice agricole et le prix de la Fédération nationale des concours d'animaux de boucherie (FNCAB). *«L'allègement récent des contraintes sanitaires apporte une bouffée d'oxygène aux élevages et par là même au concours»* se réjouit Jean-Michel Cap, président du Comice agricole en précisant que cela ouvre de nouvelles perspectives de participation à des éleveurs naisseurs-engraisseurs que ces dispositions restrictives décourageaient. Plus besoin de vaccin FCO, ni de dépistage de la tuberculose pour les élevages qui ne sont pas classés à risque.

Communiquer, informer, rassembler

Quatre prix de prestige, plus de sections et plus de premiers prix à l'arrivée, voici de quoi satisfaire les éleveurs comme les acheteurs. *«Les concours d'animaux de boucherie doivent permettre de sortir le maximum de bonnes bêtes»* rappelle Jean-Michel Cap. La rigueur de la sélection de départ amène au concours des animaux de qualité et la différence est souvent à peine perceptible entre un premier et un deuxième prix. Seul l'œil exercé d'un juge peut la distinguer. Les nouvelles dispositions instituées lors de la précédente édition permettent de donner plus de visibilité aux meilleurs spécimens, à la satisfaction des éleveurs, qui peuvent espérer une plus-value et des négociants, pour lesquels une plaque de premier prix est du meilleur effet, commercialement parlant. Et en termes de qualité, le consommateur est toujours gagnant soulignent les représentants du comice.

Un tel concours s'accompagne d'exigences spécifiques en matière de communication et d'information. Il faut communiquer et rassembler largement. La Fête du Charolais s'inscrit depuis ses origines dans cette démarche. Elle rassemble ainsi chaque année des milliers de visiteurs, tout autant attiré par les animations que par le spectaculaire concours et son environnement gastronomique. Côté communication, le concours innove en 2011 avec des visuels *«relookés»* à destination d'un public de plus en plus diversifié.

Le charolais à toutes les sauces…

Mais les messages ne passent pas que par l'aspect visuel, la convivialité et le partage font partie des valeurs sûres des ces trois jours de festivités autour d'un charolais de bonne chair. Plus de 2000 repas seront ainsi servis, de la tranche de viande prise *«sur le pouce»* au bar du hall agricole, à la restauration traditionnelle au village charolais ou à la grande soirée de l'Ambassade du charolais le vendredi : le charolais est mis à toutes les sauces et à la portée de toutes les bourses. Et la restauration est une affaire très sérieuse, ainsi, *«une douzaine de membres du comice travaillent actuellement sur la composition et l'équilibre du repas de l'Ambassade, sans oublier l'accord des mets et des vins»* souligne Guy Régnier, tout en insistant sur le fait que la grande soirée de vendredi et son repas gastronomique sont ouverts à tous.

Des concours et des animations pour tous les goûts

Du samedi au dimanche, sous la grande halle, les Rencontres charolaises informent et distraient le consommateur. L'interprofession régionale, Interbev Bourgogne, propose ainsi diverses animations au public qui devrait également bénéficier d'utiles conseils diététiques.

En complément du concours bovins, le concours ovin *«redynamisé»* va accueillir une quarantaine de lots d'agneaux d'herbe, à départager en fonction de leur conformation.

Les chevaux de trait de l'Auxois concourront le samedi matin pour un titre cantonal et dans l'après-midi, les spectateurs pourront assister pour la première fois dans le cadre de cette fête à un concours départemental d'attelage. Dans l'après-midi, un spectacle équestre mettra en scène les Traits Auxois en toute souplesse et toute grâce, en contre-point d'autres animations comme des démonstrations de coupe de bois sportive et des présentations de tracteurs anciens.

Comme chaque année, la MSA proposera une démonstration de contention sur bovins et informera sur la mise en sécurité des gestes les plus courants.

Toujours très attendue et appréciée des visiteurs, l'exposition nationale avicole et ses 850 volailles et lapins de toutes plumes et de tous poils va déployer ses cages tout au long du hall agricole.

ANNE-MARIE KLEIN



Les premiers prix et les plaques sont particulièrement prisés par les acheteurs et les distributeurs qui communiquent largement auprès des consommateurs dans les surfaces de ventes.

Conseil Général

Solidarité et préservation de la biodiversité

Dans un communiqué, le Conseil général rappelle ses engagements auprès des agriculteurs, ce qui s'est traduit par l'autorisation à faucher les accotements des routes départementales pour en récupérer l'herbe. Plus de douze hectares ont ainsi été fauchés par les éleveurs. Très attentif à la situation des agriculteurs *«en cette période particulièrement défavorable»*, le Conseil général rappelle également le partenariat étroit engagé avec la Chambre d'agriculture et la profession qui se traduit par un plan pluriannuel de 15 millions d'euros sur 5 ans (2009-2013) et qui concerne aussi bien l'élevage que l'aide aux micro-filières. *«En revanche»*, précise le communiqué *«faucher prématurément l'herbe située sur les hectares protégés de la réserve des Maillys, serait une erreur écologique. Cette ancienne gravière, aménagée par le Conseil général compte environ 150 espèces protégées. L'entretien de cet espace répond à un cahier des charges très précis. Le groupement d'agriculteurs, chargé de l'entretien de ces parcelles, doit effectuer un fauchage raisonné selon des règles strictes pour préserver la biodiversité»*. Le 18 juillet l'association de sauvegarde du site qui regroupe les agriculteurs concernés a commencé le fauchage. Une cinquantaine d'hectares fauchés ont été déjà mis à disposition pour faire paître les animaux. Le fauchage sera bientôt terminé.

Conseil de l'agriculture de France (CAF) Nièvre

«Le message, c'est: anticipez»!

Un CAF Nièvre a eu lieu à la Chambre d'agriculture jeudi 28 juillet dernier. Les représentants de la Chambre, du Crédit agricole, de la Mutualité, du syndicalisme, de la Coopération ainsi que le CER et le GDS58 ont accordé leurs violons. Pour faire face aux conséquences de la sécheresse, il faut «*anticiper*». Interview d'Eric Bertrand, président de la Chambre.

Terres de Bourgogne: « Lors du CAF de jeudi dernier, vous avez abordé la question de la sécheresse. Quel est le constat?
Eric Bertrand: «*Les situations sont disparates. Il n'y a pas d'exploitation type dans la Nièvre et donc pas de solution miracle mais un ensemble de réponses plus ou moins adaptées. Ce qui est sûr, c'est que plus l'exploitation est spécialisée en bovins viande allaitant, plus on constate un problème de rentabilité du système d'élevage. Mais la sécheresse ne fait qu'aggraver cet état de fait. Il y a des problèmes structurels plus profonds*».
TDB: Quelle solution?
EB: «*La première des solutions serait de trouver des financements pour faire face au manque à gagner. Mais à part la procédure calamité, qu'il faut utiliser, il n'y a pas d'autre mesure générale aussi efficace. Il y aura peut-être un ensemble de petites mesures à prendre. Nous avons redit que la principale serait un report d'annuité en fin de tableau mais selon l'annonce du Président de la République cela concernera seulement les prêts du Plan de soutien exceptionnel de 2009 qui seront étalés sur les années restant à courir. Le Conseil général a donné un coup de main en investissant 400 000 euros pour les jeunes installés depuis moins de cinq ans. Je n'ai pas de doute que le Conseil régional apportera sa contribution (on parle d'1 million d'euros: ndlr). Mais si on considère la perte d'unités fourragères pour notre département, les pertes sont bien plus considérables*».
TDB: Et concrètement?
EB: «*Nous travaillons sur deux axes. Il faut que nous mettions en place un système de bilan fourrager qui puisse être utilisé par tous les acteurs du système. Que les agriculteurs pas sûrs d'eux puissent savoir à l'automne s'ils auront suffisamment de quoi nourrir leurs bêtes. Et cela pour qu'ils puissent anticiper leurs décisions le plus possible. Plus ça va mal, plus il faut anticiper les événements et pas que ce soient les événements qui gèrent. Le deuxième axe est que les structures professionnelles veillent bien à éviter qu'il y ait des agriculteurs isolés dans leur coin. On sait que la situation est compliquée mais il faut regarder le problème en face. Ce n'est pas en empilant les dettes de fournisseurs qu'on arrivera à passer les difficultés du moment. Il faut que les agriculteurs soient capables de monter un plan de trésorerie à moyen terme. Et puis l'anticipation doit aussi être technique, sur les rations pour l'hiver, le stock fourrager, et vérifier que les campagnes de reproduction se sont bien déroulées. Une fois les difficultés listées, il ne faut pas hésiter à aller voir les acteurs de l'agriculture, le banquier, le centre de gestion, les coopératives... Et discuter avec eux*».



Pour Eric Bertrand qui participait au CAF de jeudi dernier, «*il faut anticiper*».

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Sécheresse

Assouplissement des mesures, mais prudence...

Les pluies qu'a connues la Nièvre entre le 12 et le 25 juillet ont stoppé la dégradation de la situation et permis de l'améliorer temporairement. En conséquence les mesures de restrictions sont assouplies sur la quasi-totalité du département. Cependant il convient de rester très prudent sur l'évolution des niveaux des rivières, qui ont déjà recommencer à diminuer pour la plupart.

Le comité départemental des usagers de l'eau s'est de nouveau réuni ce mardi 26 juillet. Cette réunion a permis de décider de mesures adaptées à prendre en réaction aux pluies importantes dont a bénéficié le département depuis le 12 juillet.

Juillet exédentaire en précipitations

Il est tombé par endroit quasiment deux fois la quantité normale de pluie pour la saison, notamment 134 mm à Avrée, soit un excédant de 90 % par rapport à la normale ou encore 160 mm à Arleuf, soit un excédent de 75 %.

Les endroits les moins arrosés au cours de cette période ont connu un léger déficit, de 13 % au maximum à Pouilly sur Loire. Le mois de juillet est donc le premier mois excédentaire en précipitations depuis le début de l'année, fortement déficitaire y compris jusque fin juin.

Les premières à bénéficier de ces pluies sont les cultures, les prairies et les forêts. Les niveaux des rivières sont également remontés à des valeurs plus favorables. Les nouveaux débits constatés, sur l'ensemble du département, ont pour conséquence la décision d'assouplir les mesures de restriction des usages de l'eau.

Les zones qui étaient en crise renforcée passent en crise, les zones qui étaient en crise passent en alerte (à l'exception du Nohain et du Mazou, sur lesquels la crise est maintenue), les zones qui étaient en alerte sont classées en simple vigilance (cela concerne uniquement les vaux de Loire et d'Allier).

Le niveau des nappes toujours à la baisse

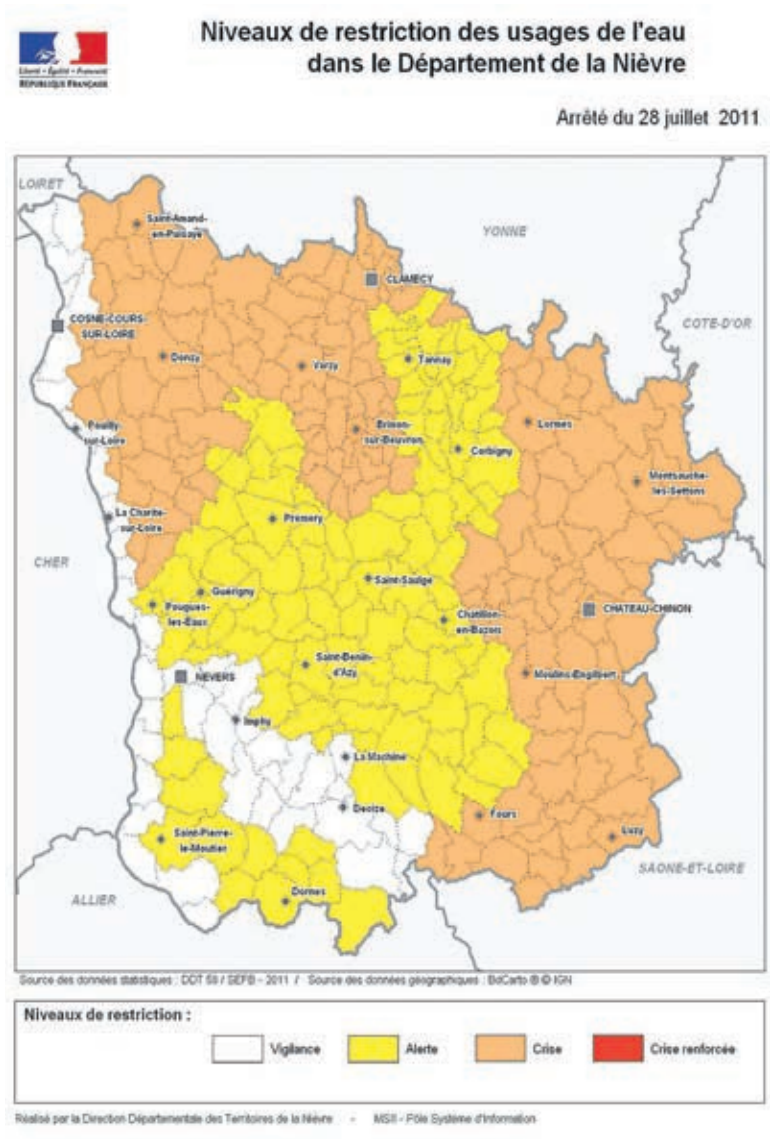
L'évolution du niveau des nappes calcaires en revanche, trop profondes pour bénéficier de ces pluies rapidement évaporées et ruisselées, n'a pas infléchi : elles sont toujours à la baisse. Les zones de gestion correspondantes sont donc maintenues au niveau de crise.

La nouvelle situation des restrictions est présentée sur la carte ci-dessus.

Cette décision, qui a fait l'unanimité des membres du comité réunis autour du préfet, correspond à la volonté d'adapter les mesures suite aux pluies, tout en affichant une certaine prudence indispensable.

En effet bien que les débits soient remontés, la décrue a déjà commencé sur tous les ruisseaux et rivières de la Nièvre. Le début du mois d'août s'annonce de nouveau chaud et sec, et tout risque de nouvelle sécheresse marquée n'est pas écarté. Le comité des usagers de l'eau se réunira de nouveau le jeudi 18 août.

COMMUNIQUÉ DE LA DDT DE LA NIÈVRE



Repère

Le nouvel arrêté préfectoral des restrictions des usages de l'eau, signé le 28 juillet, est consultable sur le site Internet de la préfecture www.nievre.gouv.fr.
Il sera également tenu à la disposition du public à la préfecture de la Nièvre – Direction du pilotage interministériel et des moyens, dans les sous-préfectures de Château Chinon de Clamecy, de Cosne-cours-sur-Loire, ainsi que dans les mairies du département. Pour tous renseignements (notamment détail des mesures), vous pouvez vous adresser à la DDT au 03.86.71.71.71.
Contacts presse :
Préfecture de la Nièvre bureau de la communication interministérielle et de la documentation Maylis Dessaut/ Anne Morel / Catherine Pichon
Tel: 03 86 60 70 89 /7088 /7091
Courriel :
communication@nievre.pref.gouv.fr

Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

Des records sont tombés

Pour sa 8ème édition dans le cadre du marché au cadran de Moulins-Engilbert, la foire-concours aux culards du 29 juillet s'est imposée comme un rendez-vous incontournable des vendeurs et des acheteurs d'animaux portant cette caractéristique génétique.

Des records sont tombés, le 29 juillet dernier à la Sicafome. D'abord un record d'affluence des acheteurs, venus de toute la France, pour acquérir ces animaux culards dont la caractéristique très prisée est une spécialité de bon nombre d'éleveurs de la région. Peu d'os et fournis en muscles, ces boeufs et génisses de plus de 12 mois, ont leurs amateurs. 67 pupitres ont été attribués aux acheteurs vendredi dernier: c'est dire s'il y avait la foule des grands jours au marché au cadran. Certains acheteurs ont même dû attendre que les pupitres se libèrent. Un record d'affluence qui fait toute la joie d'Alain Guinot, le président du comité des foires de la commune qui organisait l'événement.

En revanche, si les acheteurs étaient au rendez-vous, le nombre d'animaux présentés était en nette diminution cette année. 332 bêtes ont défilé sur le ring jusque dans l'après-midi, ce qui représente *«une cinquantaine de têtes de moins qu'en juillet 2010»*. Un constat qui ne gêne pas Alain Guinot, bien au contraire: *«d'abord parce qu'il y avait trop d'affluence les autres années et la foire-concours s'éternisait trop et puis, surtout, cette fois-ci, le niveau de qualité s'est élevé avec plus d'animaux de bon niveau»*. A en croire les organisateurs, le jury a eu quelques difficultés à départager les concurrents.

A noter la présence parmi les charolaises, d'une quarantaine de Blanc Bleu dont quatre ont figuré dans les classements.



Président du comité des foires de Moulins-Engilbert, Alain Guinot, était satisfait, vendredi dernier, des records qui sont tombés durant la foire-concours aux culards.

Une génisse adjugée 3 660 euros

Un autre record fait la fierté d'Alain Guinot. Une génisse de 24 à 36 mois, une des toutes premières présentées le matin sur le ring, a été adjugée 3660 euros. Le précédent record était de 3580 euros pour la foire-concours des moins de 12 mois, qui a eu lieu en mai dernier. Sans atteindre ce montant-là, les culards se sont bien valorisés durant cette édition. 297 animaux ont été vendus sur les 332 présentés, soit un bon 89,46%, pour un prix moyen de 1702 euros. Pour un poids moyen de 478 kilos, cela ramène le prix du kilo moyen à 3,56 euros, ce qui constitue une belle performance dans le contexte économique que connaît l'élevage bourguignon. A l'issue de la remise des prix, Bernard Gauthier, le président de la Sicafome et Alain Guinot affichaient leur satisfaction. Ils prenaient date pour la 9ème édition en 2012.

E.C.

▶ Le palmarès

- Génisses 12-18 mois : prix d'Honneur, Bruno Loreau ; 1er prix, EARL des Couthions et SCEA de Bresson ; 2ème prix, Gaec Grande Borne et Francine Desveau ; 3ème prix, Eric Soeur, Cyril Bretigny et Alain Bretigny.
- Génisses 18-24 mois : prix d'Honneur, Gaec Martin G. ; 1er prix, Remy Montcharmont et EARL Berger ; 2ème prix, Gaec Martin G; 3ème prix, Rémy Montcharmont.
- Génisses 24-36 mois : prix d'Honneur, Gilbert Boulin ; 1er prix, Philippe Dessoulin et Gaec du Passon ; 2ème prix, Jocelyne Cottin et Grand Lormy; 3ème prix, Philippe Dessoulin.
- Génisses de + de 36 mois: Super prix d'Honneur, Bruno Loreau ; prix d'Honneur, Gaec de Charency ; 1er prix, Guillaume Cognard ; 2ème prix, Martine Doreau ; 3ème prix, Jean-Luc Bessaie.
- Bœufs 12-24 mois : prix d'Honneur, Gaec Gauthé ; 1er prix, Gaec Gauthé et EARL Charetier ; 2ème prix, Nicolas Beauzon et Gaec Gauthé ; 3ème prix, Denis Godard.
- Bœufs de + de 24 mois : 1er prix, Denis Godard ; 2ème prix, Laurent Vernisse.

Tonte de moutons

Championnat de France, ce week-end à Corbigny

Sous la férule de l'Association des tondeurs de mouton (ATM) et des JA de Corbigny, a lieu ce week-end le championnat de France de tonte de moutons.

Alexandre Lorré attend ce week-end entre 120 et 150 tondeurs professionnels de toute la France et de pays étrangers, au Marché au cadran de Corbigny. Demain auront lieu les manches qualificatives et dimanche les meilleurs s'affronteront en demi-finales puis en finale avant la remise des prix.
1000 agneaux ont été rassemblés pour l'événement. Et Daniel Boileau, sacré champion pour la 8ème fois en 2010 dans les Vosges, remettra sont titre en jeu. Ses concurrents auront fort à faire: il s'agit d'évaluer la rapidité, les qualités du coup de main, la propreté de la coupe et le résultat final sur une quinzaine de moutons en moins de quinze minutes. Les champions peuvent arriver à tondre une brebis en 40 secondes. *«Pour nous, JA de Corbigny, ce sera l'occasion de faire la promotion pour la production ovine et pour le Marché au cadran, un outil puissant de commercialisation au service de la profession»* prévoit Alexandre Lorré. Son équipe de vingt-cinq jeunes assurera l'organisation avec Christophe Hetroy et Philippe Marchand, deux tondeurs professionnels nivernais. L'occasion aussi de mettre un coup de projecteur sur un métier assez *«méconnu du grand public»*.

Le marché de la laine repart à la hausse

En France, contrairement aux pays anglo-saxons, la production ovine est largement orientée vers les débouchés viande. Et durant de nombreuses années, le marché de la laine s'en est ressenti. Même si les moutons français ne fournissent pas la meilleure qualité de laine, le marché reprend des couleurs. On est passé de 0,40 euro du kilo dans les années 90 à une fourchette oscillant entre 1,15 et 1,40 euro aujourd'hui. *«Pour les éleveurs, c'est un plus. Cela paie la prestation du tondeur»* explique Philippe Marchand, professionnel à Saint-Pierre-le-Moutier. Un tondeur est rémunéré entre 1,70 et 1,80 euro par brebis. Dans la région, les moutons offrent de la laine grossière mais qui est destinée à l'isolation, au bourrage des matelas et des oreillers ou au tapis. Les laveries se comptent désormais sur les doigts de la main en France mais des artisans perpétuent aussi la tradition, en fabricant par exemple de très belles chaussettes. Une dizaine d'entre eux seront présents ce week-end à Corbigny. Rien de comparable, évidemment, avec la laine mérinos néo-zélandaise, où la viande n'est qu'un co-produit. Depuis 25 ans, donc, la France organise son championnat national de tonte de mouton, sous la férule de l'ATM. Cette année, à Corbigny, le champion et le vice-champion de France seront invités à aller faire équipe lors du championnat du monde de 2012, qui se déroulera en Nouvelle-Zélande. Le spectacle peut commencer.

Emmanuel Coulombeix

▶ En bref

Conditionnalité 2012 – LA FNSEA obtient le maintien du taux de SET à 3 %

Après bien des mois de tristes négociations avec les services du ministère de l'agriculture mais aussi et surtout de l'Ecologie, la FNSEA vient d'obtenir, pour la Pac 2012, l'accord pour un maintien du taux de SET (Surface Equivalent Topographique) à 3% de la SAU totale déclarée par l'exploitant. Pour rappel, le bilan de santé de la Pac avait institué quatre nouvelles BCAE parmi lesquelles, la BCAE *«éléments topographiques»* qui prévoyait le passage progressif de 1 % de SAU en SET en 2010, à 5 % en 2012. Face à une pression écolo de plus en plus insoutenable et dénuée de sens, la FNSEA a tenu bon et se félicite que le ministre ait su faire la part des choses entre réalisme d'un côté et fanatisme de l'autre. Pourvu que cela dure …

Sécheresse 2011 – Précisions importantes

Depuis le 1er janvier 2007, le plafond d'aides de minimis est établi à 7500 € d'aides accordées pour une même entreprise sur une période de trois exercices consécutifs. Néanmoins, des dérogations prévues par traité communautaire permettent à un certain nombre d'aides d'être considérées comme n'affectant pas le jeu concurrentiel et d'être exemptées de l'inclusion dans le régime des minimis. C'est ainsi le cas des aides versées par le Fonds National de Garantie des Calamités Agricoles (FNGCA) pour lequel l'ensemble des éleveurs Nivernais doivent déposer leur demande d'indemnisation via Telecalam et ce au plus tard pour le 31 août prochain. La DDT 58 ainsi que la Chambre d'agriculture proposent un accompagnement pour la télédéclaration des pertes subies au titre de la sécheresse 2011. Afin de pouvoir bénéficier du versement des indemnités d'ici la mi-septembre, prenez au plus vite rendez-vous par téléphone. Par ailleurs, et afin de tenir compte du caractère exceptionnel de la sécheresse 2011, la FNSEA est intervenue auprès du Premier Ministre, afin que soit obtenu l'octroi d'une exemption pour l'ensemble des soutiens relevant du régime des minimis.

TFNB - La FNSEA demande le dégrèvement d'office

Les mesures annoncées par le Président de la République en juin dernier pour l'accompagnement des producteurs victimes de la sécheresse prévoyaient notamment le dégrèvement de TFNB pour les agriculteurs des zones reconnues sinistrées au titre des calamités agricoles. Afin de limiter la surcharge administrative nécessaire pour bénéficier de ce dégrèvement (demande individuelle des agriculteurs auprès des services des impôts), la FNSEA, dans un courrier adressé au ministre de l'Agriculture en date du 21 juillet, demande qu'un dégrèvement d'office soit mis en œuvre dans chaque département et à destination de chaque exploitant. Devant la faiblesse et la timidité des annonces gouvernementales pour l'accompagnement des agriculteurs, cette mesure permettrait notamment de soulager quelque peu les trésoreries les plus fragiles qui souffrent de l'inertie gouvernementale actuelle. Il est grand temps de passer à la vitesse supérieure …

S.L – FDSEA 58



Capserval

Des conteneurs d'orges vers la Chine depuis Gron

Depuis le mois d'avril, la coopérative Capserval exporte par conteneurs ses orges de brasserie à destination du marché chinois, depuis le port fluvial multimodal de Gron, via Le Havre. Un nouveau mode de transport, porteur d'avenir pour l'agriculture de la région.

Depuis le 23 mars dernier, l'orge sénonaise s'exporte en conteneurs depuis le port de Gron, via Le Havre. Jusqu'alors, l'orge de brasserie icaunaise était transportée en vrac sur des péniches *«Freycinet»* au gabarit de 250 tonnes. Avec un trafic conteneurisé, la différence est de taille : chaque barge pouvant charger 28 containers de 22 pieds, soit un poids global de 616 tonnes. L'autre avantage étant d'éviter la rupture de charge supplémentaire qu'occasionnait un chargement en vrac, lorsque l'orge devait être déchargée dans un silo et containérisée à partir de Rouen, avant de prendre le chemin du Havre.

Une quarantaine de conteneurs peuvent ainsi être préparés quotidiennement. Temps moyen de la manœuvre, de l'entrée du camion sur le site du silo Capserval à la sortie du portail : 14 mn 30. Une sache à usage unique, de type big-bag, se trouve à l'intérieur du conteneur, afin d'éviter toute contamination avec un produit qui aurait pu s'y trouver avant. Temps de remplissage : 4 mn et une traçabilité renforcée, en réponse aux exigences de la clientèle asiatique.



Chargement des conteneurs d'orge sur le port de Gron.

Plusieurs échantillons sont ainsi prélevés automatiquement lors du remplissage et vérifiés par un organisme de contrôle indépendant. Chaque conteneur recevant une dose d'insecticide afin d'éviter tout risque ultérieur de parasites, avant d'être plombé et de prendre la direction du port de Gron, distant de quelques centaines de mètres. Il lui faudra 48 heures pour atteindre le Havre et 5 semaines pour parvenir en Chine. Une logistique bien huilée et qui ne souffre d'aucun retard, sous peine d'un coût de 10 000 $ par jour supplémentaire d'immobilisation du bateau au Havre.


Temps moyen pour remplir un conteneur d'orge: 4 minutes !



Chaque barge peut contenir jusqu'à 28 conteneurs pleins, soit un poids global de 616 tonnes. Plus du double de ce que permettait le transport vrac en péniches *«Freycinet»*.



Gron est le port de *l'Hinterland* le plus au sud du réseau fluvial francilien.

Un trafic conteneurisé porteur de nouveaux débouchés

Bien que la Chine soit le 1er pays producteur de bière au niveau mondial, sa politique agricole est basée essentiellement sur la production de riz et de blé, ouvrant ainsi d'importants débouchés à l'orge brassicole produite en France. Objectif 2011 pour SeineYonne (qui regroupe les coopératives Capserval et 110 Bourgogne) : 30 000 tonnes exportées à destination du marché asiatique. Un choix stratégique, qu'explique Jean-Luc Billard, son directeur : *«l'Yonne est de tradition un département qui produit d'importants volumes d'orges de brasserie. Le marché européen ne compte plus que quelques gros malteurs et on a souhaité rechercher pour nos agriculteurs une autre alternative que le marché intérieur, afin d'éviter tout risque d'enfermement»*.

Le marché chinois offre de réels potentiels, encore faut-il répondre à ses exigences, que ce soit en matière de qualité, de délais de livraison ou d'état sanitaire. Une délégation d'acheteurs chinois s'est ainsi rendue sur site, à Capserval, pour une visite complète : des parcelles d'essais en culture aux installations portuaires, en passant par la mise en container et les méthodes de contrôle. Ouf ! Ils sont partis rassurés… !

En dehors du transport d'orge, le trafic conteneurisé au départ de Gron pourrait également ouvrir à l'avenir de nouveaux débouchés pour les autres productions agricoles du département. Ne nécessitant pas d'infrastructures logistiques trop importantes, il permettrait d'atteindre notamment certains pays d'Afrique Centrale. Peut-être une future destination pour le blé *«made in Yonne»* ?

DOMINIQUE BERNERD

Solidarité

La Cavap, solidaire d'un éleveur de l'Aveyron

Directeur du groupe Cavap Vanagri, Baudoin Delforge a été Informé par un ami commun, de la situation de détresse dans laquelle se trouvait un éleveur aveyronnais en mal de fourrage pour ses bêtes, suite à la sécheresse qui sévit sur le département.

Pas le temps de tergiverser, il fallait faire quelque chose ! C'est ainsi que près de 27 tonnes de paille d'orge et de blé ont été collectées et regroupées chez le président du groupe, Philippe Couard.

Pour être ensuite chargées à bord de deux camions, propriété de la coopérative, qui en a assuré le transport gratuitement, jusqu'à La Terrisse, petit village de moyenne montagne, entre Lagiole et Aurillac.

Henri Mouret y exploite un troupeau bovin. Le stress hydrique, là-bas, on connaît ! *«Pas une seule goutte d'eau du 1er janvier à début juillet. Et comme on n'est pas assez haut pour avoir de la neige et constituer des réserves d'eau, le récolte en fourrage n'a pas dépassé 30% de la collecte habituelle»*. Autant dire que les deux camions envoyés par la Cavap, avec au volant, trois chauffeurs de l'entreprise pour se relayer, étaient attendus ! Près de 12 heures de route à l'aller, presque autant au retour. Pas de quoi entamer la bonne humeur de Michael et Joël qui, à la veille de leur départ rappelaient que, lors de la sécheresse 2003, pareille opération avait été mise en place, à destination d'éleveurs du Cantal.


Joël et Michael, deux des trois chauffeurs de la coopérative à faire le voyage jusqu'en Aveyron, pour y rapporter 27 tonnes de paille à un éleveur en détresse.

Facile de s'en souvenir, c'était déjà eux les conducteurs !

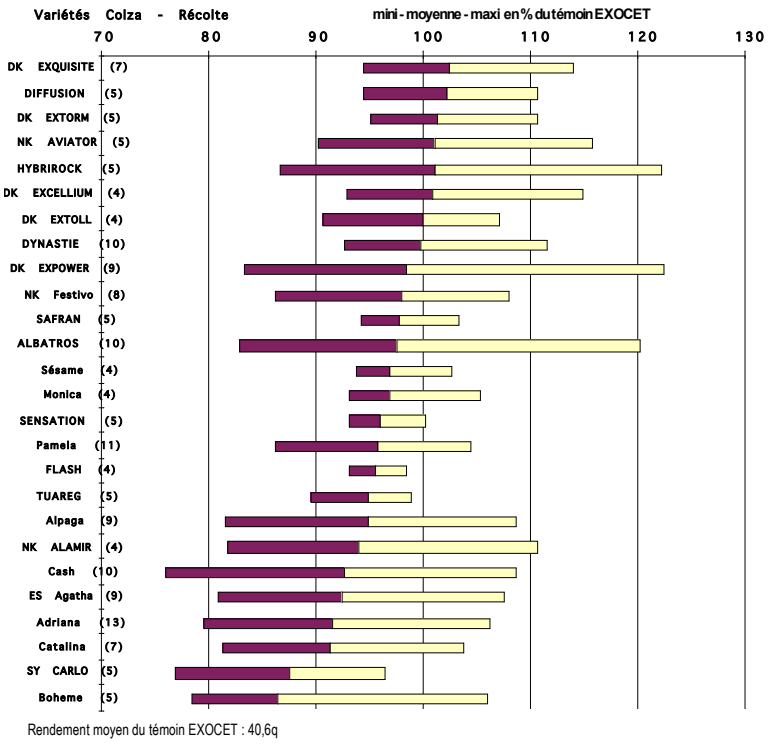
Et comme à la coopérative, le mot *«solidarité»* se conjugue au pluriel, on dit même qu'ils étaient prêts cette fois-ci, à effectuer le voyage en prenant si besoin, du temps sur leurs congés pour cela ! Quand on vous dit que c'est contagieux la générosité du côté de Villeneuve l'Archevêque… !

DOMINIQUE BERNERD

Colza icaunais

Mieux que prévu !

Le Comité technique de l'Yonne, qui regroupe l'ensemble des organismes stockeurs du département, les Instituts techniques et les Chambres d'agriculture, s'est réuni le 20 juillet, pour faire le point sur la récolte de colza et sur les performances des variétés.



Rendement moyen du témoin EXOCET : 40,6q

Les semis 2010 ont été réalisés dans de bonnes conditions malgré quelques cas de resemis suite à des abats d'eau. Les colzas ont peiné à démarrer face aux températures fraîches de septembre et certains ont souffert des problèmes de phytotoxicité d'herbicides.

L'hiver a débuté précocement mais les colzas l'ont passé sans difficulté bénéficiant d'un automne doux et suffisamment humide, propice à leur développement. Suite à un hiver froid atténué par une protection neigeuse salvatrice, la reprise de végétation ne s'est faite que fin février.

La sécheresse a commencé dès janvier et s'est poursuivie jusqu'au 30 mai dans les secteurs les moins arrosés. Au vu des rendements, elle a relativement peu pénalisé les colzas implantés en sols profonds où leur réserve en eau a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de ce rendement. Des moyennes d'exploitation à plus de 40q ont pu être enregistrées. Pour les sols plus superficiels, les rendements sont très contrastés : ils sont mauvais (inférieurs à 20q/ha) dans les secteurs où il n'y a pas eu de pluie jusqu'au 30 mai, mais ils peuvent être nettement meilleurs (entre 25 et 30 q/ha) pour ceux qui ont reçu des orages en avril ou début mai.

La qualité d'enracinement des colzas a été un facteur très important de résistance à la sécheresse. Des structures de sol dégradées ou la présence d'un mulch de paille important ont pénalisé les plantes dès le départ, pouvant entraîner des dégâts de gel. Le nombre de siliques a été moins important que les années classiques mais ces dernières ont été bien remplies grâce au fort rayonnement enregistré durant la floraison.

Cette année certains ravageurs ont été très présents. Les charançons du bourgeon terminal et de la tige ont causé ponctuellement des dégâts. Les méligèthes ont également été dommageables sur les colzas dont les capacités de compensation étaient amoindries par d'autres problèmes (rémanence d'herbicides, charançons mal contrôlés, déficit hydrique).

L'expression des maladies a été au contraire très discrète.

Malgré des facteurs très pénalisants (sécheresse, ravageurs), le colza a tout de même donné des résultats proches d'une année normale auxquels nous ne nous attendions pas. Les rendements font le grand écart : ils sont souvent proches voire inférieurs à 15q/ha dans les secteurs qui ont le plus souffert du déficit hydrique mais peuvent dépasser les 40 q/ha dans les limons de Puisaye ou du Gâtinais. Finalement, la collecte de colza est proche de celle de l'année dernière.

Dans ces conditions, les hybrides s'en sortent mieux que les lignées : les neuf premières variétés de la synthèse sont des hybrides.

Malgré des facteurs très pénalisants (sécheresse, ravageurs), le colza a tout de même donné des résultats proches d'une année normale auxquels nous ne nous attendions pas. Les rendements font le grand écart : ils sont souvent proches voire inférieurs à 15q/ha dans les secteurs qui ont le plus souffert du déficit hydrique mais peuvent dépasser les 40 q/ha dans les limons de Puisaye ou du Gâtinais. Finalement, la collecte de colza est proche de celle de l'année dernière.

Dans ces conditions, les hybrides s'en sortent mieux que les lignées : les 9 premières variétés de la synthèse sont des hybrides.

ALICE DEMOLDER
ET AURÉLIE BLONDON,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE,
POUR LE COMITÉ TECHNIQUE DE L'YONNE

Tourisme et terroir

La croisière déguste

Chaque jeudi d'été, touristes et vacanciers peuvent découvrir les produits et vins du terroir icaunais, présentés par les producteurs eux-même, le temps d'une croisière dégustation à bord du bateau promenade *«l'Hirondelle»*.

Déjà une dizaine d'années que le concept existe. Chaque été, jusqu'au 25 août, l'office de tourisme de l'Auxerrois, en collaboration avec les Bateaux touristiques de l'Auxerrois et le Pôle Art et patrimoine de la ville d'Auxerre, organise les *«Jeudis du goût»*, à l'attention des touristes et des locaux. Viticulteurs et producteurs du terroir se succèdent ainsi chaque semaine, afin de présenter les trésors de la gastronomie icaunaise, le temps d'une mini-croisière sur la rivière Yonne. Ce jeudi, c'était le tour des Caves de Bailly et de la Maison Billot , de Bassou, d'entrer en scène.

Il est 17 heures. L'Hirondelle a largué les amarres et prend la route du sud, direction le canal du Nivernais, pour 90 minutes de croisière. Jean-Bernard Breuillet *«Maître escargots»* à Bassou, vient d'en vérifier la cuisson en mettant la tête dans le four ! La dégustation peut commencer. Mais pas avant, pour la trentaine de passagers embarqués, d'écouter l'histoire de la *«Maison»* et du Père Vallée, *«inventeur»* de la recette des escargots à la Bourguignonne en 1796.

A peine la première écluse franchie, place aux Crémants de Bailly ! A la baguette, Damien Guérault, responsable oenotourisme à la coopérative. Le public est attentif : *«vous êtes ici dans la partie la plus septentrionale de l'aire d'élaboration du Crémant de Bourgogne. Particularité de nos vins : ils sont faits à partir de Pinot noir et non de Chardonnay. Savez-vous qu'il faut 1 cl de sucre liquide pour réaliser un Crémant brut contre 4 cl pour un Demi-sec… ?»* Bercés par le bruit des moteurs (et du crémant ?), les passagers savourent le voyage. A la barre de l'Hirondelle, le capitaine, Pierre Peyret (non, c'est pas le même !), pendant que Madame, au micro, commente les paysages et raconte l'histoire riche en anecdotes du canal.

Les croisiéristes d'un jour sont surtout des néo-Auxerrois, venus s'enrichir de connaissances sur leur terre d'adoption. Une exception : Marie-Thérèse, parisienne d'adoption après avoir passé toute son enfance en Argentine, en visite chez des amis et pour qui le Canal du Nivernais *«rappelle les paysages du Delta del Tigre, près de Buenos-Aires, à l'embouchure du Rio de la Plata…»* L'exotisme ne se rencontre pas toujours où l'on croit !

Déjà l'heure du retour. Dernier regard sur la ville se reflétant dans sa rivière. Le temps pour le bateau de s'amarrer au pied du Quartier de la Marine. Là où flotte encore le parfum des bateliers d'antan et le souvenir du *«Coche d'eau»* qui reliait alors Auxerre à la capitale.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Croisières prochaines

Jeudi 11 août : Départ à 17 h. *«Le Goût de la Croisière»*. Terrines de la famille Boname à Villiers-sur-Tholon et vins du Domaine Séguinot à Chablis
Jeudi 18 août : Départ à 17 h. *«Le Goût de la Croisière»*. Foies gras de la Maison Rabuat à Méré et vins du Domaine de la Croix Montjoie à Tharoiseau
Jeudi 25 août à 17 h.: *«Le Goût de la visite»*. Visite guidée du Quartier Saint-Pierre, suivie d'une dégustation d'un vin de l'Auxerrois dans la cave voûtée de la Maison du tourisme
Croisières : réservation obligatoire au 06 30 37 66 17 ou au 09 75 23 27 89. Tarifs 15 € et 8 € pour les 4-12 ans, gratuit jusqu'à 4 ans
Visite : infos et réservation au 03 86 52 06 19 ou sur www.ot-auxerre.fr Tarifs 5 € et 3 € pour les 12-26 ans. Gratuit jusqu'à 12 ans



NEW HOLLAND CR9000 ÉLÉVATION
PURE GÉNÉRATION ROTATIVE !
CR9000 : 4 MODÈLES DE 422 À 591 CH
CAPACITÉ DE TRÉMIE JUSQU'À 12500 LITRES
Se vidange en moins de 2 minutes !
CABINE GRAND LUXE
La plus spacieuse du marché !
CAISSON DE NETTOYAGE AUTO-NIVELLANT PERMETTANT DE MAINTENIR LES PERFORMANCES DANS LES PENTES JUSQU'À 17%
PRÉ-GRILLE ET DOUBLES CHUTES VENTILÉES GARANTISSANT UNE PROPRETÉ DE GRAIN IRRÉPROCHABLE
La moissonneuse du record du monde : 551 tonnes en 8h !
Dès maintenant PROFITEZ DES OFFRES DE FINANCEMENTS pour la campagne 2012
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES
EUROPAGRI — St Clément 03 86 83 02 01 ; Brienon 03 86 43 07 90 ; et son agent: Francis Lesourd à Venoy: 06 81 34 53 64
Groupe METHIVIER — Toucy 03 86 44 01 08
SUREAU AGRICULTURE — Avallon 03 86 34 18 35 ; Moulot 03 86 27 27 13 ; Bazoches 03 86 22 11 54

Caves Bailly-Lapierre

La modernisation des caves continue

Les Caves Bailly-Lapierre viennent d'achever d'importants travaux de modernisation entrepris depuis mars dernier, parmi lesquels l'agrandissement de la cuverie et une nouvelle salle de tirage robotisée.



Une partie des 21 nouvelles cuves, qui permettront d'augmenter de 7 000 hl le volume de stockage.

Une surprise pour les habitués des Caves Bailly-Lapierre qui chercheraient les toilettes… Ils tomberont désormais sur une partie de la nouvelle cuverie ! C'est en effet à cet endroit et à la place des dites toilettes (déplacées un peu plus loin), qu'ont été implantées des cuves inox, flambant neuves, sur un sol entièrement couvert de résine, hygiène oblige. Au total, 21 cuves, pour un stockage supplémentaire de 7 000 hl. Si la production n'augmente pas pour autant, tout sera désormais centralisé à Bailly, les nouvelles installations permettant de mieux gérer le volume global, tout en assurant un stock confort. Avec pour objectif bien sûr, de rationaliser et d'améliorer ainsi les coûts de transport.

Autre nouveauté : la salle de tirage, qui a été déplacée et entièrement informatisée. Avec un gain de productivité non négligeable, permettant de faire passer la production de 3 500 bouteilles/heure à 6 000 bouteilles. De quoi diminuer la période de tirage qui s'étendait jusqu'alors sur les six premiers mois de l'année. Parmi les autres travaux entrepris : un parking pour handicapés à proximité du caveau de vente, une guidage pour les non-voyants, ainsi qu'un dispositif permettant aux fenwicks et autres engins de travail, d'être à l'écart du passage des voitures des visiteurs, pour une meilleure sécurité. Un peu plus haut, à quelques centaines de mètres de là, la partie pressoir, qui a aussi bénéficié d'une petite cure de jouvence, avec une robotisation de la mise sur trémies des raisins et de la laveuse. Désormais, le pressoir de 12 tonnes pourra ainsi être chargé en moitié moins de temps, soit 25 minutes. L'espace accueil des tracteurs a également été agrandi, en gagnant sur la roche, avant la couverture totale des quais de déchargement, prévue à l'horizon 2012.

Une nouvelle certification reconnue au plan international

Avec 4 millions de bouteilles produites par an, les caves Bailly-Lapierre sont devenues la référence en terme de Crémant de Bourgogne. D'où la nécessité pour l'entreprise, de s'améliorer en permanence, par le biais notamment de certifications reconnues au niveau international. L'IFS (International Featured Standard), est un référentiel développé et appliqué notamment par la grande distribution française, allemande et italienne, avec des normes encore plus rigoureuses que les normes Iso. Il est lié directement aux risques alimentaires et permet de s'assurer de tous les points rentrant à un moment donné dans l'élaboration du produit, jusqu'à sa consommation finale. Pour obtenir cette certification, les Caves Bailly-Lapierre ont du répondre à pas moins de 254 exigences techniques, dont une dizaine, appelées « KO », susceptibles d'une élimination pure et simple en cas d'échec. Une garantie supplémentaire pour l'amateur de Crémant et un sacré challenge pour l'entreprise, qui devrait voir aboutir l'hiver prochain la démarche initiée il y a plus d'un an.

DOMINIQUE BERNERD

Calamités agricoles

Un dispositif étendu à toute la Puisaye

Un arrêté en date du 28 juillet étend le dispositif à 31 nouvelles communes.

Sont reconnues comme sinistrées au titre des pertes de récolte sur productions fourragères 31 nouvelles communes : Bléneau, Chambeugle, Champcevrais, Champignelles, Charny, Chêne-Arnoult, Dracy, Fontenouilles, Fontenoy, Grandchamp, Lavau, Malicorne, Marchais-Béton, Merry-la-Vallée, Mézilles, Moutiers en Puisaye, Rogny les Sept Ecluses, Ronchères, Saint Denis sur Ouanne, Saint-Fargeau, Saint-Martin des Champs, Saint Martin sur Ocre, Saint Martin sur Ouanne, Saint Privé, Saint Sauveur en Puisaye, Sainte Colombe sur Loing, Saints, Tannerre en Puisaye, Treigny, Villeneuve les Genets, Villiers Saint Benoit

Les éleveurs affectés par la sécheresse 2011 peuvent demander à bénéficier d'une indemnisation par le fonds national de gestion des risques en agriculture.

Pour bénéficier de cette aide, les éleveurs devront justifier :

- d'une perte de récolte supérieure ou égale à 30 % sur les productions fourragères,
- d'une perte par rapport au produit brut global théorique de l'exploitation égale ou supérieure à 13 % (toutes productions confondues).

La date limite desdemandes est fixée au 29 août 2011.

Les éleveurs ayant déjà déposé un dossier à la DDT, suite à la publication de l'arrêté du 12 juillet, n'ont aucune démarche complémentaire à effectuer, les parcelles fourragères situées sur les communes nouvellement reconnues sinistrées seront automatiquement incluses dans le calcul des pertes.

Renseignements : 03 86 40 19 20.

DDT DE L'YONNE

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Sécheresse

Levée partielle des mesures de restriction

L'amélioration de la situation hydrologique sur le département de l'Yonne permet, dans certains secteurs, de lever les mesures de restrictions.

La situation de sécheresse qui touche la France s'est quelque peu atténuée, dans notre département, durant le mois de juillet, en raison des pluies survenues. Les derniers relevés des débits des cours d'eau confirment l'amélioration de cette situation sur de nombreux secteurs :

- Tholon : passe de la crise renforcée à la crise (amélioration)
- Lunain - petits cours d'eau nord, Serein amont et Cousin : passent de la crise renforcée à l'alerte (amélioration)
- Yonne-amont et Armançon amont : passent de la crise à l'alerte (amélioration)
- Armançon-Serein aval : en crise (pas de changement)
- Cure et Ouanne-Loing : restent en crise renforcée (pas de changement)
- Yonne-aval, Vanne : en alerte (pas de changement).

Deux nouveaux arrêtés préfectoraux définissent donc les mesures de restrictions des usages pour les secteurs :

- en crise renforcée : Ouanne-Loing et Cure

- en crise : Armançon-Serein aval et Tholon-Vrin-Ravillon-Ocques.

Ces dispositions annulent et remplacent celles des arrêtés précédents. Ces mesures sont celles déjà appliquées jusqu'à présent, selon le niveau de crise rencontré.

Secteurs en crise :

Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de trois ordres :

Interdiction entre 8h00 et 19h00 des prélèvements pour l'arrosage (jardins, espaces verts, terrains de sport, potagers). Interdiction du remplissage des piscines privées (qui ne sont pas à usage collectif, selon le code de la santé publique. Les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées). Interdiction du lavage des voitures par les particuliers, en dehors des centres professionnels recyclant l'eau.

Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières, et arboriculture fruitière, ce qui permet de réduire de 25% à 30% les pertes par évaporation.

Navigation : canal de Bourgogne : regroupement des bateaux aux écluses, abaissement de la ligne d'eau dans les biefs ; canal du Nivernais: vitesse des bateaux limitée, regroupement des bateaux aux écluses.

Secteurs en crise renforcée :

Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de deux ordres :

Interdiction des prélèvements pour l'arrosage (jardins, espaces verts, terrains de sport, potagers) et remplissage des piscines privées (qui ne sont pas à usage collectif, selon le code de la santé publique. Les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées).

Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières, et arboriculture fruitière, et en dehors de ces horaires irrigation conditionnée à la mise en place de tours d'eau.

Navigation Canal du Nivernais : regroupement des bateaux aux écluses, limitation de la vitesse de circulation des bateaux dans les biefs

Ouvrages en rivières - secteurs en crise et crise renforcée :

Les vannes des biefs doivent rester fermées, et le débit réservé assuré vers le cours d'eau. Si ce débit réservé ne peut pas être maintenu, toute dérivation est interdite. Cette mesure concerne notamment l'hydroélectricité.

COMMUNIQUÉ DDT DE L'YONNE

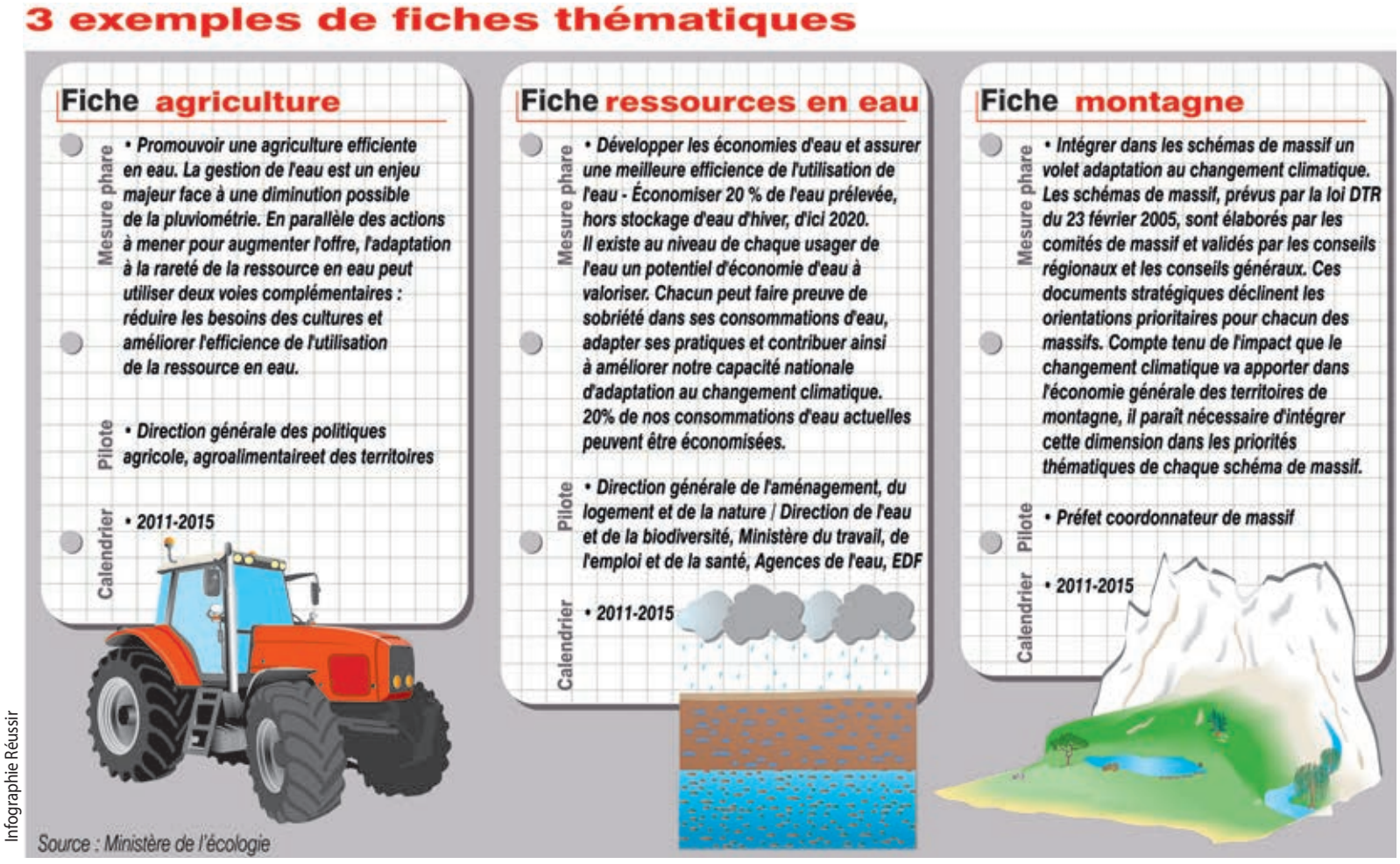


La carte actualisée, des niveaux de restriction en vigueur sur le département de l'Yonne au 29 juillet

Climat

Le marathon 2011-2015 du changement climatique

La France vient de présenter un plan pour s'adapter aux évolutions du climat. C'est une première en Europe.



Infographie Réussir

Le plan national d'adaptation au changement climatique crée 21 fiches thématiques. Pour chacune : une idée directrice, un acteur pilote pour l'action engagée et un calendrier d'application.

Début juillet, l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) avaient fait le point sur l'état de l'art en matière de connaissances scientifiques sur les possibles adaptations agricoles au changement climatique. Le mercredi 20 juillet 2011, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement a présenté le Plan français d'adaptation au changement climatique (PNACC).

Pour donner du contexte à ce plan, les présentations ont rappelé, comme lors de la journée APCA/Ademe, le caractère inéluctable du réchauffement, l'obligation de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre l'augmentation des températures et l'absolue nécessité d'adapter la société aux impacts dudit réchauffement. C'est ce que le ministère définit comme étant le couple atténuation/adaptation. Quelques chiffres ont été avancés en matière de conséquences du réchauffement sur l'économie française.

Le Languedoc-Roussillon pourrait subir plus d'un milliard d'euros de pertes en patrimoine (élévation des eaux) ; plus de 2 milliards d'euros de routes nationales disparaîtraient (mêmes causes) ; 1 milliard d'euros de pertes serait atteint pour les zones d'habitation situées en terrain argileux (phénomène de retrait-gonflement dû aux sécheresses) ; 20 % de pertes en 2020 pour le maïs…

80 actions et 230 mesures au total

Le PNACC constitue un ensemble de plus de 80 actions détaillées, déclinées en près de 230 mesures pour la période 2011-2015. Comme le temps presse, la majorité des actions seront engagées dès 2011-2012. Côté financement, 171 millions d'euros sont directement dédiés aux nouvelles mesures. S'y ajoutent 391 millions d'euros au titre des investissements d'avenir (dans les domaines de la biodiversité, de la santé ou de l'agriculture). Parmi les objectifs fixés, on note le fait d'économiser (20 % de prélèvement en moins en 2020) et d'optimiser l'utilisation de l'eau, une ressource qui devrait présenter un déficit estimé à 2 milliards de m^3 par an à l'horizon 2050 : programmes de détection et réduction des fuites dans le réseau, aide à la récupération des eaux de pluie ou des eaux usées sont envisagés. Ce chiffre est basé sur une stabilité de la demande.

20 % versus 30 %

Le Parlement européen a refusé, le 5 juillet, de voter le projet de résolution qui prévoyait d'accroître de 20 % à 30 % l'objectif de réduction d'émissions de CO2 dans l'UE par rapport au niveau de 1990.

Agriculture

Cinq actions (15 mesures au total) concernent l'agriculture : 1) innovation par la recherche, le retour d'expérience et faciliter le transfert vers les professionnels et l'enseignement ;
2) promotion de l'aménagement du territoire au regard des vulnérabilités locales et des nouvelles opportunités offertes (exemple : limiter le transfert des espaces agricoles vers les plans d'urbanisme) ;
3) adaptation des systèmes de surveillance et d'alerte aux nouveaux risques sanitaires (exemple: surveillance des maladies animales et végétales) ;
4) gestion des ressources naturelles de manière durable et intégrée pour réduire les pressions induites par le changement climatique et préparer l'adaptation des écosystèmes (exemple : stockage de l'eau, préservation des ressources génétiques) ;
5) gestion des risques inhérents à la variabilité et au changement du climat en agriculture (exemple : assurance, fonds d'indemnisation).
Ce plan fera l'objet d'un suivi annuel et d'une évaluation finale fin 2015, afin de préparer la suite.

THIERRY MICHEL

▶ Plan d'adaptation

Le Plan national d'adaptation au changement climatique est consigné dans un document de 188 pages, disponible notamment au format PDF sur le site du ministère de l'Écologie* : Une première partie explique le pourquoi de ce plan, rappelle les scénarios possibles pour la France puis explique ensuite le contenu et la gouvernance du plan. Une seconde partie regroupe 21 fiches d'actions classées par thème : actions transversales, santé, ressources en eau, agriculture, forêt, tourisme, montagne…



* (www.developpement-durable.gouv.fr/Une-premiere-en-Europe-la-France.html)



L'agriculture allemande

Une stratégie de vente : le local

Aux portes de Cologne et d'un marché de plus d'un million d'habitants, trois agriculteurs allemands poursuivent une stratégie : le produit de proximité, devant toute préoccupation environnementale. Les consommateurs lui font confiance et en raffolent, les agriculteurs allemands, eux, s'y retrouvent en matière de revenu.



Le magasin situé sur l'exploitation attire la clientèle grâce à sa modernité et à son agencement.

On les appelle les «locavores» ; ces consommateurs qui veulent «manger local», acheter leurs fruits et légumes, leurs bouteilles de lait et leur viande à la ferme, à la coopérative locale ou régionale. Parce que ces produits de proximité sont pour eux un gage de qualité, d'authenticité et de respect de l'environnement puisqu'ils voyagent moins. En Allemagne et en particulier dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, face à la France, les agriculteurs ont bien compris cet engouement de la part des consommateurs et misent tout sur la vente directe et de proximité de leurs produits. Quant à la préoccupation environnementale, elle n'est pas en tête de leur stratégie. Très diplomate, Friedhelm Decker, président de la Fédération de l'Agriculture rhénane, en charge de l'environnement au Bureau du DBV (Fédération des agriculteurs allemands), considère que l'Allemagne *«a besoin de ces deux agricultures, de proximité et biologique»*. Johannes Remmel, lui, ministre (Vert) de l'Agriculture et de l'Environnement du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, estime que *«le bio continue d'être un marché porteur»*, mais aussi que *«le produit régional doit rester un vrai label»*.



Le secret du succès : le circuit court et des prix attractifs par rapport aux GMS.

Otto Schmitz-Hübsch, la quarantaine très souriante, produit avec sa femme des pommes, des poires et des cerises, à 25 km au sud de Cologne et non loin de Bonn, s'assurant ainsi un débouché très important. A Bornheim Merten, il vend directement sur son exploitation ses productions, brutes ou transformées (jus de pommes, confitures, etc.), dans un magasin très moderne, qui donne l'eau à la bouche. Très coloré, bénéficiant d'un tapis de réapprovisionnement automatique des étalages, employant plusieurs salariés, et très pédagogique sur les caractéristiques gustatives des variétés de fruits vendues, le magasin de M. Schmitz-Hübsch fait régulièrement le plein. 20 sortes de pommes différentes y sont proposées et 12 variétés de cerises. La vente directe dans cette famille d'agriculteurs, cela fait 60 ans qu'on la pratique. *«Le comportement d'achat d'un Allemand est déterminé par le prix qui doit être peu élevé, mais également par la régionalité du produit, car cette dernière donne confiance aux clients»*, explique Otto Schmitz-Hübsch qui en profite.

Moins cher à la ferme

Même si ses fruits sont traités chimiquement. *«Nous utilisons les produits phytosanitaires permis par notre loi relative à la protection des plantes, l'une des plus strictes en Europe»*, souligne-t-il, notamment du «Round Up» de chez Monsanto. L'agriculture biologique, elle, ne représente que 6,5 % de la production agricole allemande. Et il y a le prix, imbattable pour les GMS. Elles vendent le kilo de pommes 1,99 à 2,49 euros quand M. Schmitz-Hübsch le vend toujours au même prix, à 1,30 euro en moyenne. Avec une production annuelle de 35 à 40 tonnes (t) par hectare sur 33 ha cultivés dont 27 de pommes, c'est une affaire qui marche très bien ! Par ailleurs, 80 % de la cinquantaine de saisonniers qui viennent récolter sa production sont des Polonais, payés environ 8 euros de l'heure, quand ils sont payés en France 10 euros.

Aux portes de Cologne, à Frechen, Cornel Lindemann-Berk, la cinquantaine, est producteur de grandes cultures sur 410 ha (pommes de terre, semences de céréales, blé, orge de printemps, avoine d'hiver, betteraves à sucre et colza) et emploie quatre salariés permanents. *«Tout ce que nous vendons, nous le produisons nous-mêmes, nous avons notre propre société de négoce et vendons nos produits à des malteries, des moulins et des commerces de détail»*, explique-t-il dans la cour de la spacieuse ferme où il a aménagé des appartements très cosy pour une quarantaine de particuliers, diversification oblige ! *«Ces loyers nous assurent un revenu de base acceptable»*, se réjouit l'agriculteur rhénan.

Auparavant, Cornel Lindemann-Berk travaillait surtout avec de grosses industries agroalimentaires, *«mais nous avions de moins en moins plaisir à traiter avec elles et avons donc choisi d'autonomiser l'exploitation»*. Sur cette dernière, il réalise le stockage, le triage et le conditionnement des pommes de terre, ainsi que le stockage des céréales grâce à trois silos d'une capacité de 180 t chacun. Sans parler de la capacité de stockage à plat supplémentaire de 2 500 t, implantée dans un autre bâtiment. Seule la récolte de betteraves est contractualisée avec des industriels, l'exploitation réalisant un rendement moyen de 84 t/ha, soit 12 t/ha de sucre.

Mieux payé pour l'agriculteur

«Nous utilisons très peu d'engrais pour nos pommes de terre et notre pomme de terre a un goût de pomme de terre», insiste, fièrement, Cornel Lindemann-Berk. Mais si l'agriculteur souligne que *«les Allemands sont très verts»*, il utilise lui aussi des produits phytosanitaires (insecticide et fongicides) sur ses cultures, *«un traitement raisonné et de précision, par satellite, pour qu'il n'y ait pas trop de résidus»*. Chez M. Lindemann-Berk également, ce qui prime, c'est la proximité et la vente directe. Dans un des bâtiments de l'exploitation, les clients peuvent acheter des pommes de terre dans le magasin aménagé, en indiquant leurs achats et en les payant à une caisse automatique. Cette dernière est installée près des sacs de pommes de terre, mis en rayons par variété. *«Nous ne voulons plus être dépendants de gros clients, nous voulons vendre nos pommes de terre au dessus de nos coûts de production ; de leur côté, les consommateurs ne veulent pas payer trop cher»*, résume le producteur de grandes cultures.

A Lohmar, toujours en Rhénanie du Nord-Westphalie, Albert Trimborn, 51 ans, est à la tête d'un élevage de 5 000 poules pondeuses avec sa femme. Il cultive également sur 120 ha de la prairie et de la pomme de terre. Lui aussi a créé son propre magasin qui vend les produits de sa ferme (œufs tracés, viandes de porcs et de bœufs élevés sur l'exploitation, etc.) et même un café-restaurant, attenant à la ferme auberge de l'exploitation où viennent loger de nombreux touristes l'été. En haute saison, il emploie jusqu'à 30 salariés pour l'activité restauration. Et il affirme : *«Aujourd'hui, les produits locaux et régionaux sont plus appréciés que les produits bio.»*.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Maïs

Situation des cultures de maïs ensilage

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture de l'Yonne maintient son suivi des maïs ensilages sur le département. Les observations réalisées depuis le début de cette campagne montrent, selon les dates de semis et les types de sol, des situations très hétérogènes.

Mise en place d'une cellule d'observation de la physiologie du maïs

Depuis 2003, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a créé une cellule d'observation de la physiologie des maïs. Cette cellule a pour but d'accompagner les éleveurs dans leurs prises de décisions pour fixer la date de récolte des ensilages. Les observations portent sur l'ensemble du département et sur tous types de sols. Ces suivis sont réalisés grâce à la collaboration des adhérents des groupes techniques lait de la Chambre d'agriculture.

Des dates de semis étalées

Avec un mois d'avril exceptionnellement chaud, sec et ensoleillé, certains semis ont été précoces. Ceux-ci ont débuté vers le 8 avril pour se terminer aux alentours du 24 avril, pour les maïs en culture principale. La sécheresse et les rendements en fourrages inférieurs aux années passées, ont incité un grand nombre d'éleveurs à ensiler des céréales immatures pour constituer des stocks. Beaucoup d'entre eux ont alors semé du maïs en culture dérobée fin mai début juin.

Bilan : deux mois d'écart entre les premiers et derniers chantiers.

De la levée au stade 6 feuilles, tous les maïs n'ont pas évolué de la même façon.

Une pluviométrie insuffisante et très inégale (passages d'orages) est à l'origine d'une forte hétérogénéité entre les parcelles. Jusqu'à mi-juillet, beaucoup de secteurs ont souffert de la chaleur mais les pluies de ces derniers jours, vont permettre d'éviter la catastrophe.

Les premières floraisons ont eu lieu vers le 1er juillet.

Les floraisons femelles (50% des soies sorties) sont plus précoces que l'an passé. On peut penser que les floraisons vont durer jusqu'au 15 août prochain pour les semis en culture dérobée.

Comme chaque année, une visite des parcelles régulière dès le 10 août est conseillée pour ne pas se faire surprendre par la maturité des grains. Ce n'est que lorsque la plante aura atteint 25% de MS (apparition de la lentille vitreuse sur le dessus du grain) que l'on peut envisager de prévoir une date de récolte. Alors, pas de précipitation, mais soyez attentif.

Maïs fourrage : besoin en sommes de température

Pour calculer la somme de températures (base 6-30°C) nécessaire pour atteindre le stade 30% de teneur en matière sèche de la plante entière (en conditions normales de végétation), comptez :

22-24 degrés jour par point de MS entre 25 et 30% MS,

20 degrés jour par point de MS entre 30 et 35% MS

Nous vous tiendrons prochainement informé de l'évolution des maïs via votre hebdomadaire agricole et sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

L'équipe Productions Animales de la Chambre d'agriculture dans le cadre d'ALYSE reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

N'hésitez pas à nous contacter au 03.86.94.22.22.

GROUPEMENT ALYSÉ



Source Météo France

Cumul température	CRUZY	GRANDCHAMPS	ST ANDRE	AUXERRE	SAVIGNY
semis 01/04	1104	1079	1052	1226	1070
semis 10/04	1032	1015	984	1148	1005
semis 20/04	979	968	941	1082	956
semis 01/05	883	876	858	971	863
semis 15/05	743	746	731	819	740
semis 01/06	586	598	582	641	593

Cumul de pluviométrie	CRUZY	GRANDCHAMPS	ST ANDRE	AUXERRE	SAVIGNY
Avril	5.8	25.6	37	25.2	12.2
Mai	52.6	45	66.7	35.6	24.4
Juin	61.6	49.8	47.1	63.4	45.8
1-21 juillet	64.8	70.2	64.6	48.4	73.2

Groupe de Précocité	Du semis à la floraison femelle	De la floraison femelle au stade 30% MS	Du semis au stade 30% MS
Très précoces	790 à 835	550 à 580	1 340 à 1410
Précoces	**825 à 870**	**560 à 600**	**1390 à 1460**
Demi-précoces C1	**850 à 930**	**580 à 620**	**1460 à 1540**
Demi-précoces C2	**920 à 975**	**590 à 640**	**1530 à 1600**
Demi-tardifs	975 à 1020	620 à 660	1600 à 1670
Tardifs et Très tardifs	1020 à 1070	660 à 710	1690 à 1760

Moissons

Bilans de campagne agricole des GDA et CETA Nivernais

Les 27 et 29 juillet derniers, les adhérents du CETA et des GDA Centre Nivernais et Bourgogne Nivernaise étaient invités à se réunir respectivement à Nevers, St Benin d'Azy et Suilly-la-Tour afin d'effectuer un retour sur la campagne agricole qui s'achève.

Sous forme d'échange interactif entre agriculteurs et conseillers de la Chambre d'agriculture 58, ces réunions ont permis de faire le point sur les problèmes techniques rencontrés en cours de campagne ainsi que sur les ressentis de chacun vis à vis des variétés employées et des conduites techniques appliquées. L'impact du climat assez particulier de cette année sur les cultures fut également l'un des sujets abordés.

Des rendements hétérogènes

Les rendements de la campagne montrent de grandes variabilités, conséquence de la sécheresse particulièrement sévère des mois de mars, d'avril et de mai: *«Mars, avril et mai 2011 ont été les plus chauds, les plus ensoleillés depuis 1946 et les plus secs depuis 1976»* a expliqué Sébastien Perret de la Chambre d'agriculture. La sécheresse a notamment accentué l'influence des types de sol et des apports d'eau (orages localisés ou irrigation) sur le rendement final des cultures: *«Cette année le rendement est d'avantage l'effet de la pluviométrie que de la technicité»* ont avancé beaucoup d'agriculteurs présents. Des variations de 45 à 75 q/ha ont ainsi été relevées par les agriculteurs tant sur blé que sur orge. Cependant une très bonne qualité des PS a été relevée : *«Les PS sont souvent supérieurs à 80 kg/hl»* ont ajouté les agriculteurs. Quant aux maladies et aux insectes ravageurs, ils n'ont eu, d'une manière générale, qu'une faible incidence sur les rendements cette année. Néanmoins certaines parcelles de colza ont été touchées par de fortes populations de méligèthes qui ont pénalisé le développement de la culture.

Préparation de la campagne 2011-2012

Ces réunions furent aussi l'occasion pour les agriculteurs de prendre connaissance des résultats des essais menés par la Chambre d'Agriculture. Ces essais portent notamment sur la comparaison du comportement des variétés, sur les stratégies de conduite et de protection des plantes pour les cultures de colza, de blé, d'orge et de pois. Les données ainsi obtenues constituent une base sur laquelle s'appuyer pour choisir les variétés à semer, tester les nouveautés commerciales et pour optimiser les méthodes culturales. Par exemple, pour le blé, la variété Arezzo a montré des rendements très hétérogènes et la variété hybride Hystar a été pénalisée par sa faible densité de semis dans le contexte climatique annuel. Concernant le désherbage, une présentation du Trooper (BASF) et du Kalenkoa (Bayer Crop Science) a été effectuée ainsi qu'un commentaire sur leur positionnement précoce (pré-levée jusqu'au stade deux feuilles).

Sandrine Delanoy est également intervenue pour faire un point économique sur les marges brutes 2011 et l'évolution du prix des intrants, notamment des engrais de fond et azotés.

En conclusion de ces bilans, un temps de questions/réponses entre agriculteurs et conseillers a eu lieu, le but étant que chacun puisse repartir en appréhendant aux mieux les stratégies et techniques qu'il pourra mettre en œuvre lors de la campagne à venir.

L'ÉQUIPE GRANDES CULTURES CA 58

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Désherbage colza

Allier l'agronomie à la chimie

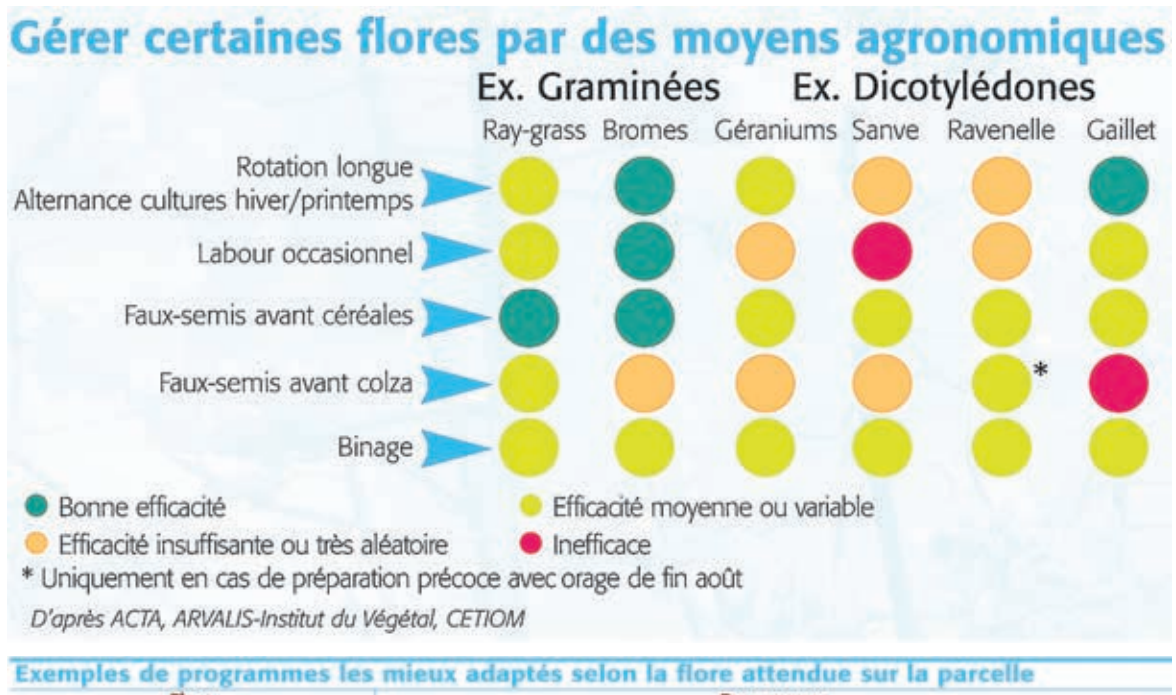
Dans les zones traditionnelles de colza, la flore est à la fois diversifiée et composée d'adventices pas toujours faciles à détruire. Dans ce contexte, l'agronomie et la chimie doivent se combiner pour assurer à l'agriculteur un désherbage efficace techniquement et économiquement.



Le désherbage mixte associant mécanique et chimique est indispensable.

Le désherbage du colza est aujourd'hui essentiellement réalisé avec des herbicides de présemis-prélevée. En intervenant en postlevée des mauvaises herbes, les outils mécaniques sont des compléments intéressants qui ouvrent des perspectives crédibles en matière de désherbage et de réduction de quantité d'herbicides. L'efficacité de ces techniques alternatives au *«tout chimique»* est très dépendante des conditions climatiques. En matière de sélectivité tous les outils testés donnent de bons résultats dès lors que ceux-ci sont appliqués aux stades préconisés. L'introduction du désherbage mécanique ne permet pas à lui seul de résoudre les problèmes de mauvaises herbes. Pour assurer une bonne efficacité, il doit être utilisé en association avec d'autres leviers agronomiques (gestion du labour, allongement des rotations en introduisant des cultures de printemps, faux semis…)

Afin d'apporter des réponses aux enjeux environnementaux tout en assurant aux producteurs une efficacité technique et économique, le développement du désherbage mixte, associant mécanique et chimique est indispensable. Malgré l'efficacité des ces outils (bineuse, herse hétrrille, houe rotative) le traitement herbicide de prélevée en plein ou en localisé sur le rang (avec binage dans l'inter-rang), demeure une composante indispensable dans la majorité des situations pour assurer un désherbage satisfaisant. De nouvelles solutions chimiques sont attendues pour 2012 avec notamment le développement du désherbage en post-levée qui constitue une réelle avancée technique. Des produits appartenant à la famille des sulfonylurées pourront être utilisés sur colza avec des efficacités supérieures aux solutions existantes notamment sur géraniums et crucifères. D'autres projets sont également attendus en pré-semis et pré-levée. Mais pour les semis 2011, les solutions chimiques restent les mêmes par rapport à la campagne précédente. **CETIOM**



Exemples de programmes les mieux adaptés selon la flore attendue sur la parcelle

Flore		Programmes		
simple	forte infestation	Présemis	Postsemis/Prélevée	Postlevée précoce
capselle, quelques laiterons, lamiers, matricaire, stellaire, véroniques et quelques graminées	+ coquelicot		COLZOR TRIO 4 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha, SPRINGBOK 2 l/ha + NOVALL 1 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha, COLZOR TRIO 3 l/ha, SPRINGBOK 2 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 l/ha	Tout produit de prélevée à dose modulée (2/3 à 3/4)	
	+ gaillet		COLZOR TRIO 4 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, AXTER 1,5 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 l/ha	Tout produit de prélevée à dose modulée (2/3 à 3/4)	
	+ ammi majus		COLZOR TRIO 4 l/ha, NIMBUS 3 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, AXTER 1,2 l/ha + métazachlore 1 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 l/ha	AXTER 1,5 l/ha, NOVALL 1,8 l/ha, NIMBUS 2 l/ha	
	+ autres ombellifères (anthrisque, éthuse, carotte sauvage)		NOVALL 2,5 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha	NOVALL 1 l/ha
	+ passerage		NIMBUS 3 l/ha, AXTER 1,75 l/ha + métazachlore 1 l/ha	
		napropamide 1,5 l/ha	NIMBUS 2,5 l/ha, AXTER 1,75 l/ha	
	+ barbarée		NIMBUS 3 l/ha, AXTER 1,75 l/ha + métazachlore 1 l/ha	
		napropamide 1,5 l/ha	AXTER 1,75 l/ha, NIMBUS 2,5 l/ha, AXTER 1,5 l/ha + métazachlore 1 l/ha	
	+ sysimbre		COLZOR TRIO 4 l/ha, NIMBUS 3 l/ha, SPRINGBOK 2 l/ha + AXTER 1,5 l/ha	
	+ géraniums disséqué et à tige grêle		SPRINGBOK 3 l/ha, SPRINGBOK 2,5 l/ha + NOVALL 1 l/ha, voire COLZOR TRIO 4 l/ha	
		napropamide 1,5 l/ha	SPRINGBOK 2,5 l/ha, AXTER 1,5 l/ha, COLZOR TRIO 3,5 l/ha*	
	+ vulpin		NOVALL 2,5 l/ha, SPRINGBOK 3 l/ha, AXTER 1,2 l/ha + métazachlore + 1,5 l/ha	
			SPRINGBOK 2,5 l/ha, NOVALL 1,5 l/ha, AXTER 1,2 l/ha + métazachlore 1 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 à 2 l/ha	NOVALL 1,8 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, SPRINGBOK 2,5 l/ha	
	+ ray-grass		SPRINGBOK 3 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha, AXTER 1,2 l/ha + métazachlore 1,5 l/ha	
		napropamide 1,5 à 2 l/ha	AXTER 2 l/ha, NOVALL 2 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, SPRINGBOK 2,5 l/ha	
		Tous programmes (voir p. 12-13)		

*Avant COLZOR TRIO, limitez la dose de napropamide à 1,3 l/ha. Sur certains types de sol, la dose de napropamide peut être plus limitée encore. Le programme napropamide puis AXTER reste alors préférable.

En bref

Grande journée de démonstrations de désherbage mécanique sur colza

Le 21 septembre à Velaine en Haye (54)
Cette journée vous permettra de voir en action plusieurs bineuses, herses étrilles, et houes rotatives ainsi que des systèmes de guidage (GPS, caméra) sur une parcelle de colza non désherbée chimiquement. Cette journée sera aussi l'occasion de rappeler les enjeux autour de la protection de l'eau et les aides proposées par l'agence de l'eau Rhin Meuse. Vous aurez aussi l'occasion de voir aux champs les résultats des différentes stratégies possibles en matière de désherbage (mécanique, mixte, chimique) avec notamment les nouvelles solutions chimiques de post qui devraient être disponible à partir de 2012.
Pour en savoir plus sur cette manifestation (lieu, accès, horaires) retrouver toutes les informations dans la rubrique régionale Nord-Est sur www.cetiom.fr.
L'entrée est gratuite
Journée organisée par le Cetiom en partenariat avec la CAL, Lorca, GPB, EMC2, Champagne Céréales, les Chambres d'Agricultures de Lorraine, Arvalis et l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Veaux sevrés avant la fin août

Quelles stratégies de traitement contre les strongles digestifs ?

Dans des articles précédents, nous avons vu que les traitements des veaux contre les strongles avant la mise à l'herbe et en mai-juin n'offrent pas d'intérêt. En effet, ce n'est qu'à partir de juillet que l'infestation des veaux progresse de manière significative. Ils excrètent des œufs qui génèrent un pic de contamination des pâtures fin août-début septembre.

Selon les pratiques d'élevage, tous les lots de veaux ne sont pas sevrés à la même période et, tous ne sont pas conduits de manière identique après sevrage : rentrée en bâtiment ou poursuite du pâturage (avec ou sans complémentation en fourrages et concentré). La période de sevrage et la conduite après sevrage sont à prendre en compte pour raisonner les traitements contre les strongles.

Trois périodes de sevrage ont été retenues : juillet-août (lots de mâles et de femelles nés pour la plupart avant décembre), septembre (lots de mâles et de femelles nés pour la plupart de décembre à février) et octobre (lots de mâles et de femelles nés pour la plupart après la mi-février).
Ce premier article aborde les traitements contre les strongles pour les lots de veaux sevrés avant la fin août. Dans ces situations de lots de veaux nés pour la plupart avant décembre, les lots de vaches suitées sont constitués en fonction du sexe des veaux. La conduite des veaux mâles et celle des veaux femelles sont différentes : complémentation et rentrée en bâtiment au sevrage pour les veaux mâles, pas de complémentation et poursuite du pâturage après sevrage pour les veaux femelles.

Pour les lots de veaux mâles

Le plus souvent, ces veaux pâturent sur deux ou trois parcelles au printemps avec agrandissement en juin des surfaces ensilées ou enrubannées et en juillet début août des parcelles fanées. Ils sont également complémentés de la période hivernale jusqu'au sevrage soit à volonté (4 à 6 kg / tête au sevrage), soit de façon rationnée (2 à 3 kg / tête et par jour).

Au sevrage, ces broutards sont alors rentrés en bâtiments pour être conduits en broutards repoussés ou en jeunes bovins, à l'exception de ceux vendus au sevrage.

Cette conduite - pâturage avec complémentation, sevrage précoce avant le pic d'infestation et rentrée en bâtiments - limite l'infestation en strongles digestifs et les répercussions sur la croissance. Il en résulte qu'un seul traitement contre les strongles est recommandé au moment du sevrage avec un produit à action immédiate.

ARTICLE RÉDIGÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INSTITUT DE L'ELEVAGE - GDS - EDE CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BASSIN CHAROLAIS SOUS LA COORDINATION DE CHRISTIAN MAGE.

▶ Traiter mieux, traiter moins

C'est possible dans la plupart des élevages !

Vous trouverez plus de précisions dans le document d'information *«Parasites des bovins : mieux les connaître pour mieux les gérer dans les exploitations du Bassin Charolais»* élaboré par l'Institut de l'Elevage en collaboration avec les Réseaux d'Elevage, les Chambres d'Agriculture et les G.D.S. du Bassin Charolais. Ce document a été distribué à l'automne 2004 auprès de l'ensemble des éleveurs charolais. N'hésitez pas à en discuter avec votre vétérinaire pour adapter votre stratégie antiparasitaire à la situation de votre élevage.

▶ Lots de mâles

Pour ces lots de mâles, des pratiques déconseillées :

- Les traitements contre les strongles digestifs avant la période de sevrage mi-juillet à août
- Ne pas complémenter les veaux
- Pas d'agrandissement de pâturage de chaque lot de vaches suitées par affectation d'au moins une parcelle de repousse après fauche.

▶ Lots de femelles

Pour ces lots de femelles, des pratiques déconseillées :

- Les traitements contre les strongles digestifs avant la période de sevrage mi-juillet à août
- Pas d'agrandissement de pâturage de chaque lot de vaches suitées par affectation d'au moins une parcelle de repousse après fauche.
- Pas d'apport de fourrages et/ou concentrés après sevrage.

Point de vue

Ce qui est dit… Et ce qui est fait !

Dans la filière avicole, la Bourgogne - tout comme la France dans son ensemble - n'est aujourd'hui plus autonome sur le volet Production, et ce par rapport aux besoins des entreprises.

Notre région ne dispose en effet pas de suffisamment de bâtiments d'élevage pour fournir les entreprises aval. D'où une impressionnante flotte de camions qui sillonnent la France, depuis l'Ouest, pour approvisionner en volailles vivantes… nos abattoirs. Ecologiquement, c'est une aberration !
Pour la filière avicole régionale, l'enjeu est de résister et de conserver nos entreprises d'abattage en Bourgogne, et cela, quel que soit le mode de production : standard, label, AOC…
Dans ce cadre, nous avons indéniablement besoin du coup de pouce de la Région.
Alors, bravo au Conseil régional pour son soutien affiché à une certaine production, en l'occurrence à la production sous signe de qualité. En revanche, il faut aujourd'hui aller plus loin et aider l'ensemble des productions avicoles. Et en cela aligner sa politique de soutien aux bâtiments d'élevage avicoles sur ce qui existe dans les régions limitrophes, au risque de susciter une délocalisation accrue de la production.
A l'heure de la politique des circuits courts - ce qui est bien ! - et alors que nous avons sur place la production de céréales, des éleveurs, des fabricants d'aliments, des abattoirs, de la commercialisation et de la consommation sur place, une politique de soutien aux seules élevages sous signe de qualité serait une erreur stratégique.
L'enjeu est de taille. Il s'y joue la bataille de l'aménagement de nos territoires ruraux, celle de l'emploi dans nos campagnes, la diversification des exploitations agricoles. Bref, l'économie même de notre Bourgogne.

LOUIS ACCARY,
PRÉSIDENT DE LA SECTION AVICOLE DE FDSEA 71
PRÉSIDENT DU COREL AVICOLE DE BOURGOGNE



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 11,16 euros du 16 au 31 juillet pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept.-déc.	186,00	N C
Sud Est	BPMF	juil.-déc.	210,00	T C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	5 d'août	200,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	5 d'août	195,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	août-déc.	340,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	selon PS	5 d'août.	190,00	N C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	63-64 kg/hl	juil-déc.	182,00	N C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C

MAÏS — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or		-	-	
/Saône et Loire		6 d'oct.	190,00	A C
Aube/Yonne		oct.-déc.	190,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	50 kg/hl	août	200,00	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	août	200,00	T C

Céréales France (disponible ou rapproché) 22 JUILLET

Blé fourrager NR Dép. Eure-et-Loir : NC.; Blé meunier NR Départ Eure-et-Loir : 202,00; Blé standard NR Rendu Rouen (juillet/août) : 199,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (juillet/sept):192,00; Orge de Mouture Rendu Eure-et-Loir (juillet/sept):183,00; Maïs Départ E et L NR 225-226 ; Maïs FOB Rhin (juillet/sept) : 228 ; Maïs FOB Bordeaux 231 ; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR : 420,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 235,00; Colza Rendu Rouen (disp.) : 453,00 ; Colza FOB Moselle (matif, août) :455,00.

Pailles et fourrages 2 AOÛT

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1ère coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 27 JUILLET

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 303
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 000
Lactosérum : 750
Babeurre (normes hollandaise) : 1880
Babeurre sans norme : 1800
Huile de coprah raffinée : 1 685
Huile de palme raffinée : 925
Luzerne déshydratée 18% : 200
Pulpes de betterave Marne : 240
Sons Pellets : 139
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1090
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.30 : 821

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - 22 - PLERIN - 28 juillet
Présentés : 57 530
Vendus au classement de 1,290 à 1,305€ soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,300€ (+0,008).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,320€
540 coches vendues à 1,034 (-0,002)
départ élevage1,033 à 1,072
regroupées de1,028 à 1,036

INDICE PORCELET
Du 25 au 29 juillet : Prix à 25 kg: 1,890 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 32,260
Du 18 au 22 juillet : Prix à 25 kg: 1,880 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 32,080

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 25 JUILLET

Ovins: 348	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux	90-114	2,00-2,51
Agneaux maigres	65-84	1,71-2,40
Brebis	40-80	0,61-1,08
Béliers	70-95	-

Les apports restent importants et de bonne qualité, les cours sont reconduits dans l'ensemble des catégories d'agneaux.
Vente plus rapide en brebis à des tarifs plus fermes... **PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 1ER AOÛT AUX HORAIRES HABITUELS.**

MOULINS ENGILBERT - 25 JUILLET
Amenés 1491 - 99% de vendus. L'offre continue de progresser et les nombreux acheteurs permettent un écoulement facile et rapide de 99% des sujets présentés.
- Effectifs : agneaux : 1274 Brebis : 189 Béliers : 24 Caprins :4
Agneaux: la proximité du Ramadan stimule la demande, et les cours sont à nouveau orientés à la hausse. La progression est toutefois plus sensible dans les sujets légers que dans les lourds (+45kg) Ces derniers ayant plutôt tendance à plafonner. **Brebis:** vente active et totale. Cours en nette hausse. **Béliers, caprins:** meilleure demande et cours fermes
Prochain marché lundi 08 août pesée 6h00, vente 9h00

	E	U	R	O
Brebis	-	0,88 à 1,21 (51 à 92 €)	0,56 à 0,88 (33 à 55 €)	0,20 à 0,50 (13 à 32€)
Béliers (82 à 111 €)	**Chèvres** (15 à 30 €)	**Boucs**(20 à 30 €)		
Agneaux gras -38 kg (80 à 104€)	-	2,42 à 2,78	2,29 à 2,54	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (92 à 122€)	-	2,35 à 2,98	2,22 à 2,52	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (99 à 120€)	-	2,17 à 2,56	2,14 à 2,26	-
Agneaux gras: + 50 kg (100 à 133€)		(1,85 à 2,57 €)		

18 - Sancoins -
Le 27 juillet

Amenés 1039, dont 605 agneaux, 51 agneaux d'embouche, 367 brebis et 15 béliers.
Demande toujours soutenue en brebis de qualité. Apports plus importants en agneaux. Cours facilement reconduits.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 68,00-110,00-85,00 (=). **Agneaux** d'embouche 55,00-80,00-70,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,25-5,75-5,60 (=); R 5,00-5,45-5,30 (=); 19-22 kg U 4,90-5,70-5,40 (=); R 4,55-5,15-5,00 (=). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,90-2,20-2,05 (+0,10); R 1,65-1,80-1,70 (+0,10); O 1,20-1,55-1,50 (+0,10). **Agneaux** gris 18-22 kg U 4,70-5,15-5,00 (=); R 4,55-5,00-4,90 (=).

Viande bovine

Bovins élevage engraissement

18 - Sancoins - 27 juillet

Amenés 107 broutards et 74 bovins d'embouche.
Cours facilement reconduits en broutards de qualité. Meilleure demande en embouche, prix aisément maintenus.
Au kg : **Broutards** Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 2,75 (=); R 2,65 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,62 (+0,02); R 2,42 (+0,02); 300-350 kg E inc.; U 2,53 (+0,03); R 2,35 (+0,03); 350-400 kg E inc.; U 2,46 (+0,02); R 2,32 (+0,02); 400-450 kg E inc.; U 2,40 (+0,06); R 2,28 (+0,06); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. **Broutardes** Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,13 (=); R 1,98 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,10 (=); R 1,93 (+0,01); 300-350 kg E inc.; U 2,00 (=); R 1,82 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : **Châtrons** Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. **Génisses** Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1000,00 (=); R 700,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1270,00 (=); R 950,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. **Vaches** Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E inc.; U 1050,00 (=); R 750,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E inc.; U 1250,00 (=); R 1050,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E inc.; U 1000,00 (=); R 680,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E inc.; U 1130,00 (=); R 1000,00 (=); O 680,00 (=).

SANCOINS 27 juillet

Amenés 234, dont 10 bœufs, 96 génisses, 114 vaches, 13 taureaux et 1 jeune bovin.
Marché bien approvisionné. Bonne demande avec hausse des cours en toutes catégories.

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS 27 juillet
Amenés 225 dont 1 bœuf, 67 génisses, 143 vaches, 7 taureaux et 7 jeunes bovins.
Cours reconduits. Plafonnement des cours dans la bonne marchandise.

SANCOINS Veaux d'élevage - 27 juillet

Amenés 34.

Cours orientés à la hausse.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 200,00-275,00-235,00 (+10,00); lourds 280,00-345,00-310,00 (+10,00); conformation supérieure 350,00-395,00-365,00 (+10,00); Charolaises femelles légères 190,00-240,00-210,00 (+10,00); lourdes 240,00-300,00-280,00 (+10,00); conformation supérieure 300,00-355,00-330,00 (+10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 200,00-275,00-235,00 (+10,00); lourds 265,00-340,00-310,00 (+10,00); conformation supérieure 340,00-395,00-365,00 (+10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 190,00-240,00-210,00 (+10,00); lourdes 240,00-300,00-280,00 (+10,00); conformation supérieure 300,00-355,00-330,00 (+10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 25 au 31 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.	=	inc	=
			R	inc.		inc	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,45	=	2,47	0,02
			R	inc		2,40	-
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,44	=	2,43	-0,01
			R	2,36	=	2,35	-0,01
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,39	=	2,43	0,04
			R	2,30	=	2,33	0,03
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,30	=	2,32	0,02
			R	2,21	=	2,21	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,16	=	2,22	0,06
			R	inc.		2,18	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,10	=	2,12	0,02
			R	2,03	=	inc	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,95	=	1,95	=
			R	1,87	=	1,87	=

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 2 AOÛT

LES TENDANCES

Le retour du soleil a envoyé les éleveurs dans leschamps, les apports s'en trouvent diminués.
BOVINS : 570

BROUTARDS/TAURILLONS : La présentation de qualité en broutards de 350kg et + dynamise la vente de la catégorie vente rapide, cours facilement reconduit.

LAITONNES/GÉNISSES : Offre plus limitée tarif sans changement.

VACHES/GÉNISSES : Nombre en baisse mais toujours de qualité, vente rapide à des prix toujours attractifs.

TAUREAUX : Bonne ambiance commerciale dans les bons sujets à jour du F.C.O.

EFFECTIFS

Bovin gras: 00 • Broutards:189 • Génisses + 2 ans: 21 • Génisses - 2 ans: 69• Laitonnes: 38 • Taureaux: 11 • Taurillons: 74 • Vaches : 126 • Vaches suitées : 28 • Culards: 06 • Veaux: 02 • Divers: 05

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (720 à 1010 €)	-	2,22 à 2,58	-	-
Taurillons 400 à 500kg (1000 à 1180 €)	-	2,37 à 2,79	-	-
Taurillons 500 à 600kg (1070 à 1240 €)	-	2,06 à 2,34	-	-
Broutards 250 à 300kg (730 à 810 €)	-	2,67 à 2,71	-	-
Broutards 300 à 350kg (830 à 970 €)	-	2,41 à 2,74	-	-
Broutards 350 à 400kg (960 à 1040 €)	-	2,55 à 2,66	-	
Broutards 400 à 450kg (1040 à 1100 €)	-	2,42 à 2,59	-	-
Broutards 450 à 500kg (1110 à 1150 €)	-	2,42 à 2,46	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (490 à 680 €)	-	2,22 à 2,27	-	-
Laitonnes +300kg (670 à 780 €)	-	2,05 à 2,29	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (660 à 830 €)	-	1,98 à 2,17	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (770 à 930 €)	-	2,04 à 2,13	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (880 à 960 €)	-	1,90 à 2,08		-
Génisses 24/36 mois (870 à 1520 €)	1,94 à 2,26	1,69 à 1,94	-	-
Vaches suitées mâle/femelle(1040 à 1740 €)				
Vaches -5 ans	1,88 à 2,24 (1090 à 1640€)	1,66 à 1,87 (1020 à 1500€)	1,59 à 1,71 (880 à 1080€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,93 à 2,00 (1360 à 1720€)	1,52 à 1,89 (1020 à 1490€)	1,58 à 1,73 (910 à 1160€)	-
Vaches +10 ans	-	1,57 à 1,75 (1040 à 1420€)	1,35 à 1,66 (730 à 1100€)	-
Taureaux (1370 à 1720 €)		1,51 à 1,76	-	-

Analyse du marché des Grandes Cultures

Les cours des céréales marquent une tendance générale à la baisse

Indicateurs de prix : Blé:

Les cours des céréales en France subissent de plein fouet les conséquences de la parution, jeudi dernier, des rapports baissiers du département américain à l'Agriculture concernant les stocks et emblavements nationaux. La reprise depuis n'a pas compensé les pertes.

Blé tendre : recul des cours

Les cours du blé tendre ont lourdement chuté jeudi dernier à la parution des rapports concernant les stocks et les emblavements américains. La hausse estimée des surfaces sous blé aux Etats-Unis (22,8Mha, contre 21,7Mh en 2010) n'a été que faiblement compensée par le repli des stocks (-12%) au 1er juin. Les marchés céréaliers, et le blé en tête, se sont alors écroulés. Et la reprise des cours, depuis, n'a pas suffi à compenser les pertes enregistrées.
Il faut dire que la fermeture lundi du Chicago Board of Trade, pour cause d'Independance Day, a laissé le marché orphelin. Le retour officiel de la Russie et de l'Ukraine sur le marché international pour la campagne 2011/2012 n'a pas favorisé une nette relance des cours. Concernant le rapport du Conseil international des céréales sorti le 30 juin, il n'apporte que des changements mineurs. La hausse de 3Mt (à 666 Mt)de la production mondiale de blé est annulée par la progression de la consommation du même ordre. Côté activité, si les acheteurs sont présents, les vendeurs se font rares. Il faut dire que les moissons sont maintenant imminentes. D'ici à la fin de semaine, les travaux d'envergure devraient débuter.

Blé dur : effritement des prix

Les prix du blé dur s'effritent également, sur un marché peu dynamique. Les moissons vont bon train dans tout le sud de l'Europe. En France, si la quantité est moindre, la qualité est présente. En Espagne, seule la moitié de la récolte semble bonne.

Orges fourragères : repli des cotations

Le marché des orges fourragères est atone en ce début de nouvelle campagne. Avec le repli des cours du blé et du maïs cette semaine, elles perdent de leur compétitivité dans les formules d'aliment pour animaux.

Orges de brasserie : attentisme des malteurs

Les cours de l'orge de brasserie continuent de se replier à l'image de son contrat à terme sur Euronext. Les opérateurs sont dans l'attente de données précises sur l'offre 2011.

Maïs : tendance régressive des cours

Les cours du maïs suivent la même tendance baissière que les autres céréales. Le rapport du département américain à l'Agriculture de jeudi dernier a en effet révisé à la hausse les emblavements américains, de 35,7Mt à 37,4Mt. La baisse des stocks nationaux de 15% a quelque peu atténué l'effet baissier de cette annonce. Les vendeurs se font rares sur un marché demandeur sur la période estivale.

Colza : revirement à la baisse

Les cours du colza européen ont joué au yo-yo cette semaine. Après s'être repliés jeudi dernier, suite à la parution du rapport baissier du département américain à l'Agriculture concernant une hausse des stocks de soja américain au 1er juin à 16,8Mt (contre 15,5Mt l'an dernier), ils se sont repris vendredi avant de reculer à nouveau en ce début de semaine, en raison de rumeurs faisant état de rendements plus élevés que prévu en France.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 30 juin 2011 :

Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 127.600 (193.644); Orge: 600 (60.291) ; Maïs: 3.690 (14.520)

-Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (309.156); Orge: 0 (52.050) ; Maïs: 440 (156.836).

Des professionnels à votre service

SOFIE
LE ROBOT DE SURVEILLANCE
LIAISON CÂBLE, ANTENNE, ADSL
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

ETA TRAVAUX À FAÇON
• Broyage chaume, jachère, cannes, couvert, etc (broyeur axe horizontal)
• Déchaumage outils à dents
• Déchaumage outils à disques indépendants
MATÉRIEL NEUF
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS - Région sud Yonne et proche Nièvre
Contacter Joël DESNOYERS au 03 86 47 28 07 (H.R.) Port. 06 23 04 22 34

RATELIER NOURRISSEUR
BAC A EAU POMPE A EAU
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48



• Travaux de battage de maïs et tournesol
• Claas Lexion
• Cueilleur 6 rangs FANTINI avec broyeur
EARL de la SANS FONNAISE
21600 DOMOIS - 06 13 14 46 93

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 25 au 31 JUILLET. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	3,08	+0,06
Génisses	E	inc.	-
	U	4,00	=
	R	3,52	+0,05
	O	inc.	-
Vaches	E	inc.	-
	U	3,52	=
	R	3,37	+0,04
	O	3,05	+0,04
	P	2,78	+0,01
Taureaux	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	inc.	-
Jeunes Bovins	E	inc.	-
	U	3,58	+0,02
	R	3,38	+0,05
	O	3,11	+0,03

Matériel

Tracteur

01 - VDS GODET MULTI SERVICE MAILLEUX L 1,70 A FUMIER + SURELEVATEUR 5 BOT ET 2 ROUES BEN
✆ 04 74 22 03 78

21 - Vds John Deere 6910, 6400H, an 2000, BV PQ 20-20, clim, rel AV, pn AV 16928, pn AR 20838.(3103)
✆ 03 80 96 13 72

21 - VENDS tracteur NH TS 125 A, année 2004, 4 000 h, équipé chargeur Stool F 30, prix: 29 000 euros HT (290G)
✆ 03 80 91 22 90 HR

38 - Vend tracteur Soméca 45 état de marche, année 1961, prix : 2300 euros.
✆ 06 80 71 00 53

71 - Vds tract. Fiat 100/90 DT, t.bon état. Possibilité reprise.
✆ 03 85 74 16 43
ou 06 08 03 71 63

71 - Vends tract. Renault 852, 2RM, avec pelle arrière et chargeur avant. Possibilité relevage 3 points.
✆ 03 85 74 16 43
ou 06 08 03 71 63

Travail sol

01 - VDS COVERD CROOP GARD 28 D TBE 3000 EUROS
✆ 04 74 51 32 39

18 - Vends MB NH 1545, 4,60 m, broyeur ; cover crop, 32 d Souchu Pinet ; John Deere 4350, 8.000 h ; rouleau + cultivateur.
✆ 02 48 25 47 18

21 - Vends déchaumeur Lemkem héliodor, semi porté ka 5M, année 2011, prix 29000 euros, Dispo.(3105)
✆ 03 80 91 39 60
ou 06 75 23 49 13

21 - VENDS cover crop Souchu Pinet 24 disques, diam. 66, cannule à l'avant, le tout en bon état. (réf. 3005)
✆ 03 80 84 32 25

21 - Vds herse rotative Kuhn 4M packer 500 TBE, semoir Nodet 3M, brabant 4 socs varilarge. (310B)
✆ 06 86 66 06 28

42 - Vds herse rotative, bon état
✆ 06 84 77 48 34

71 - Cause retraite, vds ensileuse Taarud DM135, charrue Naud RX426, 4 socs Bati, 5 socs déport hydraulique, herse rotative 300/35 Lely, rouleau Packer, porte outil, semoir céréales Sulky, Master 3 m, 21 rangs avec herse, distributeur d'engrais Sulky DPX, expert 2.500 l, bache Tremie commande Justobord, rigoleuse Greffet D2400, rotor 60, pulvé porte Technoma TX DPAE Axis, Rampe hydraulique 15 m, toutes options controlé, 03/2011, peu servi, le tout TBE.
✆ 03 85 40 30 28

Récolte

21 - ACHETE MB et presses moyenne densité, Claas, John Deere, New Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, Renault (réf. 290F)
✆ 06 29 81 80 05

70 - Achète Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ 06 83 59 05 70

Traitement

38 - Vends palox bois atomiseur traîné 1500 l, TBE.
✆ 04 76 97 38 75
ou 06 76 76 70 74

Arbo-viti

38 - Vds séchoir à noix cellule métallique 4 m3 TBE, jumelage Molcon 5 bras 13/6/38 ou 16/9/34.
✆ 06 12 04 33 57

38 - Vds ramasseuse AMB140D TB Etat OK saison 2011, lève palette 3eme point H lev. 5,75 m triplex, déshydrateur 50 kw gaz.
✆ 06 77 82 71 58
ou 06 70 59 19 91

71 - Vds 12 fûts en chêne, 220 l, pompe PMH inox, bac en polyester de 40 l.
✆ 03 85 35 81 38

Distribution

42 - Vds transfert Westphalia + programmateur ; désileuse 2m3 Audureau, Cornadi, CK
✆ 04 77 94 04 49

Epandage

07 - Vds épandeur à fumier Devès très bon état
✆ 04 75 38 81 23

Cave

69 - Vend Vaslin 22 hl, pompe à ven. PMH diam. 120, chauffe cuve Inox Gaze, chaptaliseur Inox.
✆ 04 74 69 25 49 HR

Agri. divers

07 - Vends remorque TBE avec échalette peu servie 2TS 2000E maïs en grains 300K
✆ 04 75 06 83 65 HR

38 - Vds cultivateur 13 dts herse 3,20 m remorque distri bétaillère cami transf. remorque 3,5 t.
✆ 06 03 80 35 05

38 - Vds moteur 0M 321A 6 cyl. turbo 600 euros + moteur Deutz F2L712 2 cyl. 300 euros tracteur Cormick super FCC Utility essence 600 euros Cormick 137 D 800 euros fourche Stoll 4 vérins.
✆ 06 75 04 60 70

42 - Vends autochargeuse Bonino AB 45, coupe 1,85 m, tbé ; Récolteuse à fléau, Agram 1,50 m, tbé ; tank à lait Serap RL10, 2100 l, tbé
✆ 06 26 83 51 05

67 - Achète ensacheuse p. de terre 5-25 kg, rouleau Cultipacker 4-6 mètres, séchoir mobile à céréale.
✆ 06 81 76 12 49 après 20 h

70 - Vends bétaillère deux places marque Masson TBE Girobroyeur Trois lames 1,5m de large, TBE.
✆ 07 86 96 25 39

70 - Vends ou échange MBIH 1660 de 1991, 3450h TBE avec coupe de 5m30 + chariot + rallonge à colza avec scie et plateaux Tournesol. Contre Maniscopic JCB mÍme valeur 18.000 euros HT.
✆ 03 84 67 43 55

89 - Vds diverses pièces Ford 5000 et 7000, portacourt Amazone, charrue Demblon 5 corps T 65 s, pompe de station, roues de Clio.(310A)
✆ 03 86 96 22 25

Elevage

38 - Ferme Ste Luce recherche 5 vl Abondance Montbéliarde à vêler bio contrôle laitier.
✆ 06 76 05 30 78
ou 06 86 56 84 92

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Peugeot Partner HDI, année 2007, 83000 kms, porte latérale, crochet attelage TVA récup., TBE.
✆ 06 07 10 71 79

58 - Vds Bétaillère PONGE pour 4x4, permis E, état neuf (3106)
✆ 03 86 22 64 97

71 - Vds C15 diesel First, 1998, 193.000 km, bon état, CT ok.
✆ 06 78 41 61 47
ou 03 85 28 13 10

Tourisme

01 - VENDS C 5 HDI 110 CV 117 000 KM + ATT + 4 ROUES PNEU NEIGE + PNEUS NEUFS 7600 EUROS
✆ 06 14 82 40 13

38 - Vds Logan Berline année modèle 2005 b. vitesse manuelle essence kilomètrage 51000 lauréate 1,6 jantes alliages clim. peinture métallisée radio cd prix 5000 euros.
✆ 09 64 49 84 88
ou 06 71 96 67 64

71 - Vds Peugeot 806 ess., 7 places, 1996, T.bon état, reprise tracteur possible.
✆ 03 85 74 16 43
ou 06 08 03 71 63

71 - Vds Laguna essence, 1997, 205.000 km, clim., ABS, attache remorque, CT ok.
✆ 03 85 72 11 07

Achat-Vente

Récolte

01 - VDS BLE ORGE MAIS POSS SAC 25 KG
✆ 06 80 02 93 43

21 - VENDS sciure de bois destination paillage départ dep 21, prix : 50 euros/tonne. (réf. 290A)
✆ 03 80 20 22 19

26 - Vds Remorque Deves 6T avec ridelles rehaussés Rallonge benne à vendange
✆ 06 82 01 33 43 (HR)

26 - Vds Machine vendange BRAUD 27-20 An1990 3500H Arracheuse plants vigne 1 rang
✆ 04 75 98 80 63

26 - Vds Poires Williams pour distillerie
✆ 04 75 31 72 38 (HR)

26 - Vds Luzerne 1500 petites bottes, coupe n°1,2,3 et 800 petites bottes paille blé
✆ 04 75 71 82 56

69 - Vends ensilage secteur Belleville, rendement 90/100 QTX homogène.
✆ 06 09 13 87 82

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

71 - Entr. vd plaquette forestière pour paillage ou chauf. Livr. poss.
✆ 06 74 58 45 76

89 - Vends paille de blé en bottes rectangulaires de 90x120, bonne qualité, livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32
ou 03 86 75 44 75

Fourrage

18 - Vds ensilage maïs, 90 m3, 3.000 euros.
✆ 02 48 25 43 21
ou 06 24 38 02 79

48 - Achète paille en andains ou en ballots. .
✆ 06 81 48 48 34

58 - A vendre paille de blé et d'orge en ballots carrés, Nièvre.(3010)
✆ 06 31 21 47 01

Bât. Pro.

18 - Vds hangar métal, 12 m x 5,50 + tôle bac acier et une porte coulissante métal, 4 m x 4,50.
✆ 02 48 74 51 39
ou portable : 06 86 76 81 23

Location

Agricole

01 - CHERCHE EXPLOITATION A REPRENDRE DANS 6 OU 1 AN EN LOCATION OU AUTRE
✆ 04 74 42 35 93
ou 06 77 30 59 47

Autre

07 - Loue gîte 5/6 personnes à la ferme-élevage T confort 3 clés libre sept sud Ardèche
✆ 04 75 94 24 35

19 - Gîte 6 pers. en Corrèze cité du cheval, proche du Lot, 300 euros/semaine, 100 euros/week-end.
✆ 06 70 55 19 68

Offre

Emploi

21 - Recherche salarié pour exploitation polyculture lait. Niveau BAC, permis B+ véhicule, CDI dés le départ. Possibilité d'évolution.(31VB1)
✆ 06 82 06 18 85

69 - Cherche chauffeur super lourd pour transport national, réf; exigées.
✆ 06 60 74 00 38

71 - Cherche chef d'équipe, 3 p., 5 ans d'exper., sachant faire tous les travaux manuels viticoles.
✆ 06 14 97 31 86

84 - Exp.-Cptble rech. Collab. cptble confirmé s/Avignon - Resp. portefeuille Clts - Exp. en cab. indispensable - CV+LM à bakertilly@srec.fr

84 - Exp.-Cptble rech. Tech. paie s/Avignon Nord - 30 h/sem - connaissance Quadratus Isapaie - Exp. indispensable - CV+LM à bakertilly@srec.fr

Service

01 - Effectue pressage haute densité 120x90 prix 6,50 euros la botte, possibilité de mise en tas + 1,5 euros
✆ 06 61 52 27 99
ou 06 75 62 69 72

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 45 ans non fumeur sérieux renc. F. 35 ans à 50 ans gentille simple pour relation sérieuse et durable.
✆ Ecrire au journal
Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2
sous la Réf 2941/01

89 - Agriculteur 20 août 53, non fumeur, motivé, dispo., aider agricultrice travail et vie simple chez elle. (réf. 2904)
✆ 03 86 47 12 81

Achat-Vente

Divers

01 - VDS COVER CROP 28 D EQUIPEMENT TOURNESOL PLATEAUX RABATEUR VIBRO 4,5 REPLI HATZENBICHLER BIGBAC
✆ 06 08 92 34 80

01 - VDS GODET TERRASSEMENT A DENTS AGRAM NEUF 2,2M 700 L ATTACHE MANITOU BOULONNE 1100 EUROS HT
✆ 06 74 90 95 57

01 - VDS COVER CROP 2005 TBE 4 M SEMOIR PTE GRAINE INTEGRE
✆ 06 74 18 42 54

01 - Stages agricoles rem. à l'étranger pour jeunes 18/30 ans avec formation/expérience agric.
✆ 01.43.15.09.48

21 - Achète fumier toutes quantités en Côte d'Or.(3104)
✆ 06 70 93 75 29

26 - Vds Calibreuse à noix 1200e à déb-Vd Safrane moteur changé 70mille état excel 3200euros
✆ 04 75 71 84 54

26 - Vds Tracteur Ford 6610 Chargeur Faucheux Presse Deutz 230 Pulvérisateur Bertoud 12m Herse Quivo 420
✆ 04 75 47 22 75

26 - Vds Jument New Forest PP 8 ans vive-débourée-bonne pour randonnée
✆ 06 25 61 64 65

38 - (38140) vends maïs ensilage, une bétaillère 2 bêtes et 3 hectares de bois durs.
✆ 04 76 93 82 45 HR

38 - Vds coupe de bois chauffage + quelques pièces de service, accès facile avec tracteur et camion, surface 3200 m2, essence : fayard, chêne, châtaignier, frêne et merisier, prix en fonction du cubage, à débattre.
✆ 06 07 80 96 56
ou 04 76 24 22 86 ap 20 h

38 - Recherche remorque semi-portée 7 ou 8 m ; tapis logettes occasion ; séchoir à noix environ 6 m3.
✆ 06 85 76 22 90

69 - Vds rouleau auto porteur Jean de bru 4,20 m. hydraulique semoir maraîcher Huet NM 120 17 R désherbeuse à gaz Delta A 2 R brûleurs 4 R jauges. Tout en état.
✆ 04 78 90 58 71 HR

89 - A vendre 30 stères chêne et charme coupé en 2010 à prendre sur coupe facile d'accès.(3102)
✆ 06 08 99 11 61

Animaux

Bovin

01 - SUITE CESSATION VENDS VL 46 + GENISSES 46 ET 66 CL MERES 10 000 SANITAIRE OK TERME 08
✆ 04 74 51 70 16

18 - Vds taureaux charolais, 30 mois et 1 de 18 mois, HBC et génisses pleines, HBC, IBR A, TGS.
✆ 02 48 74 51 39
ou portable : 06 86 76 81 23

38 - A v. génisses Montbéliardes prêtes et génisses tous ages.
✆ 04 74 58 58 24
ou 06 77 52 09 99

42 - Vds génisses montbéliardes BO, prêtes vêlage septembre, indem IBR
✆ 04 77 35 92 51

42 - A vdre 1 taureau ch. 30 mois, type viande, conviendrait tb pour croisement, b. origine
✆ 04 77 63 51 09

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ 06 86 85 54 30

69 - Vends vaches charolaises et leurs veaux 1 mois.
✆ Bacot Aigueperse
04 74 66 91 10

69 - Vds génisses prêtes Mo, terme 13/09 et 20/09/11. Vaccinées BVD et FCO
✆ 06 68 65 65 63
ou 04 74 04 51 31 HR

69 - Prendrais bovins en pension J. à mois de novembre.
✆ 04 78 48 03 38 HR

71 - Les Eleveurs des Monts du Charolais vous proposent : vaches, génisses, taureaux pour reproduction HBC. Livraison possible. Visite d'élevages JF Loreau, www.giemontsducharolais.com
✆ 06 72 99 64 62

71 - Vds vaches charolaises suitées, présumées gestantes, I BRA, TGS.
✆ 06 28 28 75 47

71 - Vds génisses Primholstein, terme à partir du 15 août, B.O., C.L.
✆ 06 70 85 01 66

71 - Vends Taureau Charolais 3 ans . Prix à débattre . Chapelle Voland (limite 39-71).(3101)
✆ 06 08 64 66 13

88 - Vends vaches suitées Blonde d'Aquitaine 2ème veau calme garantie sanitaire livrée BO.
✆ 06 12 85 67 49
ou 03 29 30 84 81

89 - Vds génisses PH velage août-septembre IA sexée CL inscrit UPRA, Gaec VALLET.(3107)
✆ 06 86 33 55 17

Caprin

26 - Vds 100 chèvres alpines à partir du 15 nov 2011 CL, MB le 01 02 2012, Machine à traire 20 postes Westfali à décrochage auto, double quai 50 places, Tank 900l 40 chevrettes
✆ 06 71 04 20 79

26 - Vds TB Chevrette et chèvre en lactation de bonne origine IA+Charriot de traite 2 postes
✆ 06 69 00 17 67

26 - Vds 3 boucs chamoisés 80 euros
✆ 06 12 15 44 64

38 - Pépinière du Syndicat caprin de l'Isère vends : chevrettes Saanen saillies, chevrettes Chamoisées saillies et à saillir.
✆ 06 62 19 95 28

38 - A vendre de suite : 6 bonnes chèvres Chamoisées en lactation, 1 bouc et 4 chevrettes.
✆ 06 15 17 36 80

Ovin

01 - VDS BOUC SCAMEN 3 ANS TB ORIGINE
✆ 0474618244
ou 06263135

21 - Vds agnelles, béliers repro, charolais, TGS, contrôle perf. (30VB2)
✆ 03 80 49 22 48
ou 06 07 26 54 02

38 - Vds béliers Mérinos précoce génot cause consanguinité.
✆ 04 76 97 33 72

58 - VENDS agnelles et agneaux reproducteurs charollais non inscrits, B.O. et un bélier charollais inscrit. Pannetier Jean-François (réf. 3007)
✆ 03 86 50 04 29 HR

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro, TGS, livraison poss.
✆ 06 73 34 07 96
ou 06 85 13 37 68

71 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Equin

89 - Vends âne noir du Berry (mâle) de 18 mois.
✆ 06 81 82 73 32
ou 03 86 75 44 75

Chien

38 - Vds chiot Epagn.-Breton parent extrachasse nés le 25/05/11, 2 M et 2 F vacc. tat. npn LOF imat mère 2EKX334 m : 250 euros - F : 300 euros.
✆ **04 76 05 32 18**
ou 06 86 86 11 67

Viticulture

Vendanges

69 - Ch chauffeur tracteur, porteur, vendangeurs(euses), nourris logés 11 jours env. 28 août.
✆ **06 77 38 82 92**

69 - Ch vendangeurs(euses) nourris logés 12 jours environ 20 août
✆ **04 74 03 50 54**

69 - Ch. Vendangeurs(euses) nourris, logés, conducteur VL PL, porteur, vers 25 août. Ambiance familiale.
✆ **06 28 36 01 61**
ou 04 74 69 20 05

69 - Ch. vendangeurs pour le 24 août Pouilly le Monial non logé, nourri à midi.
✆ **06 03 20 02 94**

69 - Cherche vendangeurs nourris logés début septembre.
✆ **04 74 03 20 83**

69 - Beaujolais cherche vendangeurs(euses) porteurs hottes nourris logés environ 29 août.
✆ **06 87 66 72 79**

69 - Cherche personne pour travailler au cuvage pendant les vendanges autour du 20 août.
✆ **06 88 56 69 49**

69 - Ch vendangeurs(euses) nourris logés vers 29 août.
✆ **04 78 43 97 80**
après 19h00

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL007129 - BOURGOGNE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Coopérative céréalière. 600 000 t de collecte. 47 M€ CA approvisionnement. Sur un secteur géographique déterminé, participer à la préparation des campagnes appro/ collecte et services. Développer la collecte, vendre les produits et services. Assurer le conseil, le suivi et l'accompagnement technique, économique et réglementaire des agriculteurs. Bon relationnel, goût du challenge, sens commercial et ouverture d'esprit pour développer et animer son secteur. Bac +3 à 5 agricole ou commercial (débutant accepté), bonnes connaissances en techniques agricoles en grandes cultures et en gestion d'exploitations métropolitaines. CDI. Entrée dès accord.

AL006751 - COTE D'OR
TECHNICIEN VITICOLE FUTUR CHEF D'EQUIPE H/F
Pour domaine viticole renommé sur la Côte de Beaune (10 ha). Suivant les directives techniques de l'œnologue du domaine, vous serez chargé de tous les travaux de la vigne avec les 3 ouvriers viticoles : organisation, exécution et suivi de ces travaux, conduite, réglage et entretien du matériel. Vous participerez également aux travaux de cuverie, d'élevage, d'embouteillage et d'expédition. Vous interviendrez donc sur toutes les tâches se rapportant à l'exploitation viti-vinicole. Votre poste pourra être évolutif vers l'encadrement des ouvriers viticoles et des saisonniers, puis, à terme, vers une responsabilité de chef de culture. BTS/BTA Viti-Oeno, Bac pro ou expérience dans ce secteur. Permis B. Exp. préalable réussie en secteur viticole : maîtrise des techniques de la production viticole, conduite d'un tracteur enjambeur. Une bonne connaissance de l'utilisation du matériel agricole ainsi que de son entretien serait fortement appréciée. Autonome et motivé. Rigoureux, dynamique et polyvalent. Entrée dès accord. CDI avec période d'essai.

AL007111 - JURA
CONSEILLER TECHNIQUE EN FROMAGERIE TRADITIONNELLE H/F
Pour organisme professionnel d'une trentaine de personnes, spécialisé en fromagerie traditionnelle. Sera chargé, au sein d'une équipe de 8 conseillers, d'assurer l'accompagnement technique de fruitières fromagères du massif jurassien. Il s'agit d'apporter un soutien, de la qualité des laits au fromage affiné, pour la maîtrise de la qualité technique, organoleptique et sanitaire de leurs fabrications, la plupart en AOP. Bonnes connaissances en technologie fromagère pâte pressée cuite et non cuite. Importantes capacités relationnelles, autonomie, dynamisme, esprit de synthèse, rigueur sont des atouts. Intérêt pour les structures à taille humaine. Expérience antérieure en fabrication fromagère appréciée. Permis B. CDI. Entrée dès accord. Voiture de service et ordinateur portable.

AL007260 - SAONE & LOIRE
ACHETEUR H/F
Leader sur le marché des salades 4ème gamme. Sous le Directeur achats emballages et frais généraux, vos responsabilités : Gestion de la relation avec les fournisseurs et prestataires, tant en négociation qu'en relation régulière avec les usines du groupe. Suivi de la performance des fournisseurs et la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement, et leur référencement. Collaboration avec la Supply Chain afin de gérer au mieux les approvisionnements et prestations au niveau des sites et participer au progrès permanent de la performance industrielle. Suivi du budget achats, des relations commerciales et reporting régulier. Participation active aux projets de développement industriels. Très bonne capacité de communication, Argumentation et négociation. Capacité d'écoute et d'analyse du besoin. Maîtrise des contraintes liées à la production en industrie agro. Source de proposition et d'innovation. Culture du résultat. Statut cadre. CDI.

AL007117 - BAS RHIN
CHARGE D'ETUDES SCIENTIFIQUES PLAN GESTION APPB H/F
Pour asso. Elaborer et rédiger 2 plans de gestion pour les APBB d'un site Natura 2000. Réaliser cartes sous SIG selon plan proposé dans guide méthodo. des plans gestion des réserves naturelles. Licence/ Master. Excellentes connaissances naturalistes et scientifiques. Expérience dans rédaction de plans de gestion exigée. Entrée 01/09. CDD 5 mois. Rému selon CC nationale animation, groupe D.

AL007194 - NIEVRE
CONSEILLER H/F
OPA. Au sein équipe grandes cultures, acquérir, structurer et diffuser collectiv. et individuellt références technico-éco.: suivre marges brutes et coûts production des exploitations, coordonner et assurer suivi global d'exploit., réaliser études de projets (installation, ...) Ingénieur agri-agro ou équiv. 1ère exp. appréciée. Connaiss. en économie des exploit. Entrée 01.10.2011. CDI.

AL007291 - SAONE ET LOIRE
PORCHER EN SECOND H/F
Maternité collective (600 truies). Assurer: conduite de l'élevage de truies et de porcelets, de la naissance au sevrage ainsi que l'engraissement (de l'insémination à la mise bas). Alimentation, surveillance. Nettoyage et entretien des bâtiments. BEPA/BAC/BTS production animale. Connaissance de la production porcine. Poste basé à Lessard en Bresse.

AL007243 - MORVAN - BOURGOGNE
AGENT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE H/F
Association promotion des produits fermiers. Soutien à la commercialisation collective. Promotion. Animation. Gestion association. Bac+2. Aptitude et expérience de l'animation de groupe, des actions commerciales, de la promotion. Compétences en gestion (compta, social, fiscal). 35h/sem. CDD 6 mois. Permis B exigé + véhicule personnel. Rémunération brut mens : 1500€ possibilité d'évolution.

AL007331 - BAS RHIN
COMPTABLE CONFIRME H/F
Pour Asso. Gestion et Comptabilité, souhaitant renforcer et compléter son équipe de collaborateurs. Suivre un portefeuille d'adhérents au bénéfice agricole et BIC. BTS ASCE ET DCG. Expérience de plusieurs années en cabinet d'expertise comptable ou AGC. Automie, rigueur, travail en équipe. Connaissance du milieu agricole et dialecte appréciées. CDI. Salaire selon conv. collective et expérience.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaire** — **95 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaire** — **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle** **€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant : *TTC*
(dont TVA 19,6 % soit *€)*

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 20/07/2011 à Semur en Auxois, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MVT
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 63 Rue Pertuisot 21140 Semur en Auxois
Objet : Maçonnerie, placoplâtre, peinture, couverture, conseil en gestion, maître d'oeuvre
Durée : 99 ans
Capital : 3 000 euros entièrement libéré.
Gérance : Monsieur Marc Maillot
Demeurant 63 Rue Pertuisot 21140 Semur en Auxois
Madame Virginie Maillot
Demeurant 63 Rue Pertuisot 21140 Semur en Auxois
Immatriculation : au RCS de Dijon

AL21317204

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Chenôve en date du 01/07/2011, il a été constitué une
société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Décomeubles sarl
Siège social : 37 avenue du 14 Juillet, Chenôve (Côte d'Or)
Objet : Vente et installation de meubles, cuisines, salles de bains, décoration, accessoires et toutes activités afférentes.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 8 000 euros
Gérance : Monsieur Antonio Manuel Alves Moreira, demeurant 27 rue du Quai, Longvic
(Côte d'Or),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis et mention, la gérance

AL21317209

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 juin 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
VPC ON LINE
Siège social : 14 rue du golf, 21800 Quétigny
Forme : SASU
Capital : 1000 Euros, divisé en 100 actions de 10 Euros chacune.
Objet social : la commercialisation et/ou la fabrication de tout support d'affichage et d'impression, routage, impression petit & grand format, sérigraphie, organisation d'évènement, commercialisation de tout produit manufacturé ou non.
Président : Monsieur Emilia Argiles Lopez demeurant :Rue Neuve,
39120 Petit Noir élu pour une durée indéterminée
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective
Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL21317233

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varois et Chaignot du 25 juillet 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : BOURGOGNE PROPRETE
Siège social : 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot
Objet social : Le nettoyage de tous locaux, curage, dératisation, désinfection, désinsectisation, entretien des espaces verts, vente de décoration florale, traitements des déchets, travaux sur corde, tout service à la personne, ainsi que tout ce qui se rapporte de près ou de loin à l'une de ses activités.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Capital social : 7 500 euros
Gérance : Monsieur Régis Manginot, demeurant 12 rue des Saules, 21490 Varois et Chaignot
Pour avis
La Gérance

AL21317235

Par acte SSP du 29/07/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination:
ECOAXE
Siège social :4 rue de Longvic 21000 Dijon
Objet social:Commercialisation de prestations de services liés à l'efficacité énergétique des bâtiments, aux travaux de rénovation ainsi que la réalisation de diagnostics immobiliers, d'études thermiques et techniques pour projets d'amélioration de l'habitat ou de construction. Conseils divers dans le domaine du bâtiment et des énergies renouvelables.
Capital:3000 euros
Durée: 99 ans
Gérant: M. Guillaume Perronneau 4 rue de Longvic 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21317237

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DANJEAN FRERES

Reconnu le 29/03/1983, sous le numéro 526
Société civile en liquidation
Siège social : 21170 Trouhans
327 629 846 RCS Dijon

Aux termes d'un acte en date du 21/06/2011, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, Les Liquidateurs.

AL21316543

CESSION

NOVO CONSEILS
Société d'avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

Vente de fonds de commerce

Acte sous seing privé en date à Decize des 11 et 26 juillet 2011, enregistré à service des impôts des entreprises de Nevers le 29 juillet 2011, bordereau n° 2011/998, case n° 1.
Vendeur : la société dite « OPTIQUE ROYER SARL» société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros, ayant son siège social à Decize (Nièvre), 31 bis, rue de la République, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 478 133 689,
Acquéreur : la société «JLB» société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 31 bis, rue de la république, 58300 Decize, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 532 374 279,
Désignation du fonds : un fonds de commerce d'optique-lunetterie, réparation, mise au point et commercialisation sous toutes ses formes d'articles d'optique et d'instruments d'optique, sis et exploité à Decize (Nièvre, 31 bis, rue de la république, sous l'enseigne «OPTIC 2000».
Prix : 700 000 euros
Jouissance : le 14 juin 2011
Opposition : pour la réception des oppositions, il est fait élection de domicile à la société LEXCONSEIL sise 3, rue Vauban, 58000 Nevers dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour avis

AL21317240

FUSION

SOFIDI
SARL au capital de 228.000 €uros
Siège social : Dijon (21000)
26 rue de Mayence
428 290 258 RCS Dijon

G.L
Société civile au capital de 1.600 €uros
Siège social : Dijon (21000)
26 rue de Mayence
431 767 326 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 20 juillet 2011, les Sociétés SODIFI et G.L ont établi un projet de fusion par absorption de la société G.L par la société SODIFI à qui la société G.L apporterait la totalité de son actif, évalué à 937.463,03 €, à charge de la totalité de son passif, évalué à 9.553,98 €, soit un actif net de 927.909,05€
Le boni de fusion s'élève à 866.609,44 €.
Le boni de fusion s'élève à 866.609,44 €.
En raison de la détention par la société absorbante de la totalité des parts sociales composant le capital de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital.
Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange.
Toutes les opérations effectuées par la société G.L depuis le 1er juillet 2011, jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société SODIFI.
Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SOFIDI.
La société G.L sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.
Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 du code de commerce et R 236-8 du code de commerce.
Le projet de fusion a été déposé, pour la société absorbante et pour la société absorbée, au greffe de tribunal de commerce de Dijon le 28 juillet 2011.

AL21317238

JULIEN PARTICIPATIONS
SARL au capital de 7.500 €uros
Siège social : Talant (21240),
38 rue des Bénédictins
485 330 682 RCS Dijon

HORY MARCAIS IMMOBILIER (H.M.I)
SAS au capital de 74.200 €uros
Siège social : Dijon (21000),
Chemin des Creuzots
015 750 904 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 29 juillet 2011, les sociétés JULIEN PARTICIPATIONS et HORY MARCAIS IMMOBILIER (H.M.I) ont établi un projet de fusion par absorption de la société HORY MARCAIS IMMOBILIER (H.M.I) par la société JULIEN PARTICIPATIONS à qui la société HORY MARCAIS IMMOBILIER (H.M.I) apporterait la totalité de son actif, évalué à 921.121,23 € à charge de la totalité de son passif, évalué à 382.676,75 €, soit un actif net de 538.444,48 €.
Le boni de fusion s'élève à 88.444,88 €.
En raison de la détention par la société absorbante de la totalité des actions composant le capital de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital.
Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange.
Toutes les opérations effectuées par la société HORY MARCAIS IMMOBILIER (H.M.I) depuis le 1er janvier 2011, jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société JULIEN PARTICIPATIONS.
Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société.
La société HORY MARCAIS IMMOBILIER (H.M.I) sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.
Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 du code de commerce et R 236-8 du code de commerce.
Le projet de fusion a été déposé, pour la société absorbante et pour la société absorbée, au greffe du tribunal de commerce de Dijon le 29 juillet 2011.

AL21317241

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L. BOWLING PAILLARDBOWLING DU TRIANGLE

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 622.45 €
Siège Social : ZAC de Marzy - 58180 Marzy
R.C.S. Nevers B 418 284 642

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 18/06/11, il a été décidé de :
-d'étendre, à compter du 18/06/2011, l'objet social aux activités suivantes : jeux, jeux automatiques, jeux récréatifs, minigolf, snack, bar ;
-nommer au poste de Gérant, pour une durée indéterminée à compter du 18 juin 2011, Monsieur Paillard Philippe demeurant 2 Rue du Rond Point, 18320 Torteron, en remplacement de M. Paillard François, gérant démissionnaire ayant cessé ses fonctions à ladite date du 18/06/2011. Le nom de M. Paillard François a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de M. Paillard Philippe ;
Les articles 2 et 15 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL58317184

« MPL EURL »

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
au Capital de 5 000 €uros
Siège Social
4 Rue des Yoles
58470 Magny Cours
R.C.S. Nevers 511 633 612
2009 B 95

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 01/07/2011, il résulte qu'à compter du 01/07/2011, la dénomination sociale a été modifiée et devient MPL et de transférer le siège social de 4 Rue des Yoles - 58470 Magny-Cours à Rue des Trappes 58000 Sermoise-sur-Loire. Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au siège social et à l'objet social est ainsi modifié:
Article 3 - Dénomination
EURL MPL (Ancienne mention)
MPL (Nouvelle mention)
ARTICLE 4 - Siège social
4 Rue des Yoles - 58470 Magny-Cours (ancienne mention)
Rue des Trappes - 58000 Sermoise-sur-Loire (nouvelle mention)
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,
La Gérance.

AL58317195

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Par jugement en date du 19/07/2011, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs
de : **PRODUCTIONS PLASTIQUES DU NIVERNAIS**
231 rue Saint Denis
75002 Paris
R.C.S 349 747 741
ETS secondaires : PRODUCTIONS PLASTIQUES DU NIVERNAIS
Zone artisanales
58220 Donzy
Fabrication de produits en plastiques et en cuir principalement chaussures
Le Greffier.

AL58317244

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.)
Information concernant les époux
Monsieur Ivano Cimarosti, retraité, et Madame Françoise Mauricette Louise Scotti, retraitée, son épouse, demeurant monsieur à Montigny en Morvan (58120 Nièvre) Pierre Belle. et Madame à Issy les Moulineaux (92130), 6 rue Henri Tariel.
Nés :
Monsieur à Maniago (Province d'Udine) (Italie) le 3 août 1940.
Madame à Paris (75015) le 21 janvier 1947.
Mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Brunel notaire à Paris (75002) le 19 avril 1968 préalable à leur union célébrée à la Mairie de Paris (75017) le 24 mai 1968.
Ce régime non modifié.
Monsieur de nationalité italienne.
Madame de nationalité française.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Stéphane Sandelli, notaire en l'Office notarial dont le siège est à Château Chinon Ville (58120), 2 place du Docteur Bondoux, le 20 Juillet 2011.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Stéphane Sandelli, notaire en l'Office Notarial dont le siège est Château Chinon (58120), 2 place du Docteur Bondoux.
Pour avis et mention.
Me Stéphane SANDELLI, notaire.

AL58317238

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été créé une Société civile immobilière par un acte sous seing privé en date du 28/07/2011, dont les caractéristiques sont les suivantes :
SCI 3CM domiciliée 2 rue du Chêne 58200 Pougny
Durée : 99 ans
Gérante : Catherine Crevan demeurant 2 rue du Chêne 58200 Pougny
Capital: de 3 000 € par apport en numéraire
Pour avis, le gérant

AL58317234

Office notarial de Clamecy (58)

Par acte de Me Arcangeli-Zerr, notaire associé à Clamecy, du 27/06/2011, enregistré à Nevers le 05/07/2011, bord. 2011/869, case 2, a été constituée une société civile dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI de Pressures
Siège : chez M. Gilles Duqué à Clamecy (58500), route de Pressures,
Durée :99 ans
Objet :la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers,
Capital social :1 000,00 € (apports en numéraire)
Parts sociales :clause restrictive pour les cessions de parts sociales au profit de tiers étrangers à la société.
La société sera immatriculée au R.C.S de Nevers
M. Gilles Duqué, demeurant à Clamecy (58500), route de Pressures, a été nommé gérant de cette société, pour une durée illimitée, suivant assemblée générale du 27/06/2011.
Pour avis et mention
Me ARCANGELI-ZERR

AL58317239

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Corvol l'Orgueilleux du 22/07/2011 : constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :DA SILVA VALENTIN
Siège social : 10 rue le Dessous des Vignes, 58460 Corvol l'Orgueilleux
Objet social : plomberie, zinguerie, chauffage électrique, climatisation, énergies renouvelables
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social : 3 000 €
Gérance : M. Valentin Ruela Da Silva, demeurant 10 rue le Dessous des Vignes 58460 Corvol l'Orgueilleux, assure la gérance.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL58317247

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. F. PAILLARD

société en liquidation
Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 622.45 €
Siège Social : Route de Villate,
58400 La Charité sur Loire
R.C.S. Nevers B 414 680 264

L'AGO du 23/06/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2011.
Radiation au R.C.S. de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58316610

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

STE D'EXPLOITATION MAGASINS SERVICES SEMAS

SARL au capital de 7800 €
Le Bourg - 58160 Sauvigny les Bois
RCS Nevers B 306 016 098

L'AGM a décidé le 30/06/2011 la dissolution anticipée de la sté à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Elle a nommé comme liquidateur M. Lucien Faulon, dmt à Sauvigny les Bois (58160), 32 rte de l'Etang, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder
aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter
le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours
et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Sauvigny les Bois (58160), 32 rte de l'Etang. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et
documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis.

AL58317233

OFFICE NOTARIAL BÉGUIN ET ARCANGELI-ZERR
Notaires associés à Clamecy(58)

Avis de clôture de liquidation

Suivant AGE de la SARL « CASSI'MODE» en liquidation, dont le siège est à Clamecy (58500), 15, rue du Grand Marché, au capital de 9 146,94 €, immatriculée au RCS de Nevers n° 402 413 009, réunie le 29/07/2011 chez Mme Nicole Rigout, 13 Résidence du Parc - 58530 Brèves, liquidateur, a été approuvé le compte définitif de liquidation et prononcée la clôture de la liquidation à compter du 29/07/2011.
La société sera radiée du RCS de Nevers (58).
Pour avis et mention
Me ARCANGELI-ZERR

AL58317245

NON DISSOLUTION

EURL BATIMENT TRAVAUX SERVICES 58

EURL au capital de 7622.45 €
RCS Nevers 433520608 (2008 B 242)
Siège social : 58130 Urzy

Aux termes d'une décision en date du 17 juillet 2011, l'associé unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code du commerce.

AL58316672

CONFORT IMMOBILIER

SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : 10 rue Ferdinand Gambon
58000 Nevers
380 870 022 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2011 statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis, le gérant, H.Conort

AL58317237

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

MD ART CONCEPT

SARL au capital de 7 622,45 €
Le Moulin de la Forge
58500 Surgy
RCS Nevers 411 503 253

Délibération du 4/07/2011 : l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La gérance

AL58317246

NOUVEAU DISCOUNT NEUVY

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Z.I. Des Terres Blanches
58450 Neuvy sur Loire
438 098 337 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2010, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL58317248

TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision du 01/04/11 l'associée unique de la SARL SUP'EMBOUTS ; capital : 48.000€; siège : 88 bis route de Lyon, Sermoise sur Loire (58) ; 478 129 612 RCS Nevers, a décidé de transférer le siège au 10 avenue Pierre Bérégovoy, Nevers (58) à compter du 01/04/11. Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence. Inscriptions modificatives au RCS de Nevers.

AL58317249

Legalys Conseils
Me Eric MASSEREAU
Route d'Orléans, BP 89,
18230 St Doulchard
Modification du siège social

SCEA DES COLTABARDS

Société civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 1.560 euros
Siège social : Les Cros Blins
18300 Ménétréol sous Sancerre
RCS Bourges 494 443 302

Objet : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation.
Durée : 99 années (soit du 23/02/2007 au 22/02/2106)
Capital : 1.560,00 euros, constitué à concurrence de 1.528 euros par des apports de matériel et à concurrence de 32 euros par des apports de numéraire.
L'AGE du 20/07/2011 a transféré le siège social à Tracy sur Loire (58150), au lieudit Maltaverne - 36 Route Nationale à compter rétroactivement du 08 juillet 2011.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance.

AL58317250

NOMINATION

LA FEUILLE DE CHENE

SAS au capital de 60000 €
Siège social:
Lieu dit la cave, 58270 Beaumont Sardolles
517 608 956 RCS Nevers

L'AGO du 23/06/2011 a nommé en qualité de président Mme Danielle Tripod demeurant lieu dit La Cave - 58270 Beaumont Sardolles en remplacement de Mme Catherine Desforges, à compter du 23/06/2011.
Modification au RCS de Nevers

AL58317235

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2011, il résulte que La collectivité des associés de la société à responsabilité limitée EDIS BATIMENT TP, dont le capital est de 7 622,45 et dont le siège social est situé : 10 rue de Lourdes 58000 Nevers et immatriculée au RCS Nevers 347480832 nomme pour une durée de six exercices :KPMG AUDIT Paris et centre SA en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
KPMG AUDIT Nord SA en qualité de Commissaire aux comptes suppléant appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.
La durée des fonctions des Commissaires aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2016
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58317240

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI PMB SAINT AGNAN

Société civile Immobilière
au capital de 1 372,04 €
Siège social : 2 rue du Cimetière
58200 Cosne sur Loire
405 375 627 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale du 20 juillet 2011, il a été constaté que seuls restaient cogérants de la société Messieurs Michel Lutignier et Bruno Lutignier.
Pour avis, Les cogérants

AL58317187

SARL EDABOR

Au capital de 1 000 Euros
47 Bis rue Henri Bouqillard
Nevers(58)
RCS Nevers 528 805 906

Aux termes d'une délibération du 31 juillet 2011, l'assemblée générale extraordinaire a constaté la démission de Monsieur Delaval Vincent de ses fonctions de co-gérant.
La gérance.

AL58317227

LES PAVILLONS DU CENTRE

SARL au capital de 16.000 euros
Siège social : 30 rue de Paris
58320 Pougues les Eaux
331 023 283 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 18 juillet 2011 les mentions ci-après à publier concernant le gérant de la société.
Ancienne mention : M. Jean Levaseur, 1, impasse de l'église, 58400 Champvoux
Nouvelle mention :M. Steve Pauron, 54, route de Villebern, 58200 Cosne Cours sur Loire
Pour avis, le gérant, S. Pauron

AL58317236

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU DOMAINE DE FERRIÈRES

Capital : 15 244.90 €
Siège social : Domaine de Ferrières
58340 Montigny sur Cannes
RCS Nevers 443 995 691

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 8 mai 2010 a approuvé à l'unanimité, la nomination cogérante de Mme Debacker, née Desveau Danielle, associée pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Debacker Lucien, décédé. Sa fonction a pris effet le jour même. Par conséquent, l'avis précédemment publié est modifié comme suit :
Nouvelle mention :
Co-gérants : M Debacker Jean-Jacques
Mme Debacker née Desveau Danielle
demeurant ensemble route de Cercy, 58110 Biches.
Pour avis, la gérante.

AL58317242

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Société dénommée

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU BAS DES FORETS

Au capital de 277 762,11 €
Siège social à Villebougis (Yonne)
Hameau de Saint Georges
Identifiée sous le n° de SIREN 323 026 575 RCS Sens

Par assemblée en date du 14 mai 2011, la durée de 30 ans pour laquelle la société a été constituée, arrivant à expiration le 15 novembre 2011, a été prorogée pour une nouvelle durée de 30 ans jusqu'au 16 novembre 2041. L'article 5 des statuts a été corrélativement modifié. Une inscription modificative sera effectuée auprès du registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
La gérance

AL89316711

EARL DOMAINE VIGNOT ALAIN

Société civile au capital de 275 322,93 euros
Siège social : 16 rue des prés,
89300 Paroy sur Tholon
402 283 097 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2011 a décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une société civile d'exploitation agricole. A compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : DOMAINE ALAIN VIGNOT.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.
Capital social : 275 322,93 euros.
Siège social : 16 rue des prés - 89300 Paroy sur Tholon.
Durée : Jusqu'au 20 septembre 2094.
Gérant : M. Alain Vignot, demeurant à Paroy sur Tholon (Yonne), 16 rue des prés.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société n'a que deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL89316719

FIDAL
Société d'avocats
Rond Point Foch
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

L'IMMOBILIERE P.C.P

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 18 rue d'Orléans
89220 Bléneau
317 385 771 RCS Auxerre

Le 28 juin 2011, l'associée unique a décidé:
- d'adjoindre à l'objet social de la société, l'activité «expertise immobilière»
- de modifier l'article 3 des statuts
- de refondre en totalité le pacte social
Pour insertion
La gérance

AL89316722

PROVIMI PET FOOD FRANCE

Société par actions simplifiée
Capital social : 8 500 000 euros
Siège social : 20 rue du commerce
ZI des sablons
89100 Sens
493 137 921 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 9 juin 2011, il a été décidé d'étendre l'objet social et de rajouter à l'article 3 des statuts le paragraphe suivant :
« et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit.»
En outre, suivant décision du même jour, l'associé unique a modifié les dispositions relatives à l'agrément des cessions d'actions, savoir :
Anciennes mentions :
En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions, même entre associés, sera soumise à agrément de la collectivité des associés.
Nouvelles mentions :
Les cessions d'actions ne sont soumises à aucune procédure d'agrément préalable de la société.

AL89316724

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/07/2011,
Il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : EURL D.P.C.F.
Capital : 3 000 euros divisé en 300 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.
Siège social : 24 Allée de Corse 89000 Auxerre
Objet : Les prestations de saisie et préparations comptables, le conseil en entreprise, l'organisation, la mise en place de logiciels comptables, les prestations de secrétariat, la création et l'impression de documents comptables et d'entêtes de tout type de documents, logos, la gestion de locations immobilières.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Patrick Dumont est désigné dans les statuts en qualité de gérant associé pour une durée indéterminée.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis et mention.
Le Gérant.

AL89316573

SCI RL MURS

Siège social : 20, allée des Coutauges,
89250 Seignelay
Capital : 763 euros
RCS Auxerre D 429 926 298

Aux termes des délibérations de l'A.G.E du 21/06/2011 :
Mademoiselle Lamotte Lacthicia, demeurant 76 rue St Maurice, Villa Sépia 2, 69008 Lyon, a été nommée en qualité de nouvelle associée de la société, et ce à compter du 21/06/2011.
Monsieur Rousselle Dominique, demeurant 19 rue Rambuteau 75004 Paris, a été nommé seul gérant pour une durée indéterminée de la S.C.I RL MURS, et ce à compter du 21/06/2011.
Les articles 7 et 17 des statuts seront modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S de Auxerre.

AL89316708

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Champigny du 21 Juillet 2011, il a été constitué la société suivante :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : LE FOURNIL DE JOHAN
Siège : Route Nationale 6, 89340 Champigny
Objet : Boulangerie, pâtisserie, confiserie, établissement de vente à consommer sur place ou à emporter, alimentation générale
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital social : 50 000 euros
Gérance : Christophe Devove, demeurant Rue du Haut du Ravillon 89140 Pont sur Yonne.

AL89316712

Par acte sous seing privé établi à Lignorelles, le 22 juillet 2011, constitution de la société par actions simplifiée suivante :
Dénomination : SAS COURTAULT-MICHELET
Siège social :1 route de Montfort, Lignorelles (89800)
Objet :Prestations de services : travaux agricoles (entretien vigne, protection phytosanitaire,....)
Négoce de vins et produits viticoles
Dégustations de vins éventuellement accompagnées de plats.
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital :1 000 euros
Admission aux assemblées et droit de vote :Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'actionnaire, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément:Agrément pour toute cession d'actions par la collectivité des associés.
Président : M. Jean Claude Courtault, demeurant 4 rue du Moulin, Maligny (89800).
Commissaires aux comptes :néant
Immatriculation :RCS de Auxerre
Pour avis, le président

AL89316713

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 26/07/11 à Auxerre, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ZENECO Construction
Siège: 32 rue d'Egleny 89000 Auxerre
Objet : Conception, commercialisation et réalisation de maisons individuelles, chalets, garages et abris. Travaux d'aménagement, solutions d'affichage dynamique.
Durée: 99 ans
Capital : 15 000 €
Présidence : Mme Karine Jeandeaux demeurant 18 rue Chaude 89530 St Bris le vineux
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre
La présidence

AL89316714

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les éléments suivants :
Forme : société civile immobilière
Dénomination : SCI SYLOUP
Siège social : rue du Quenou, 89380 Appoigny
Objet : achat, vente , location biens bâtis ou non bâtis.
Durée : 99 ans
Capital social : 1000 euros
Cogérants : M. Jean-Loup Joubard, 1 rue de la Bacelle, 89230 Montigny-la-Resle, Mme Sylvie Girard, 12 allée des Hortensias, 89470 Monéteau
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89316717

Suivant acte sous seing privé en date du 26/0711 à Migennes, enregistré au SIE de SENS le 29/0/11, Bordereau N° 2011/593 Case N° 5, Extrait 1985, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ABEILLE
Capital Social : 110 000 euros correspondant à:
120 parts sociales de numéraire libérées intégralement de leur valeur nominale de 25 € ;
Et à 4 280 parts sociales correspondant à des apports en nature, entièrement libérées.
Siège social : 11, Rue Pierre Larousse à Migennes (Yonne).
Objet :
- Transport de personnes (Taxi , Ambulance);
- Transport de colis.
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée : cinquante années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérants :
Monsieur Marc Lauprêtre demeurant : 11 Rue Pierre Larousse à Migennes(Yonne).
Mademoiselle Nathalie Duretdemeurant : 11, Rue des Ruelles à Chichery (Yonne).
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
La Gérance

AL89316718

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juillet 2011, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : ALAIN ET ANNIE VIGNOT.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 160 360 euros.

Siège social : 16 rue des prés ,Äì 89300 Paroy sur Tholon.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports:Parts de société civile pour un montant de 160 360 euros.
Gérant : M. Alain Vignot, demeurant à Paroy sur Tholon(Yonne), 16 rue des prés.
Cessions de parts :Les cessions de parts consenties par un associé à l'autre associé sont libres lorsque la société n'a que deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL89316720

Aux termes d'un acte SSP en date du 29 juillet 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
AYUDA SOCIAL EXPERT
Siège social : 1 rue du four banal, 89800 Courgis
Forme : SARL Unipersonnelle à capital variable
Capital minimum : 1 €
Capital initial : 1 €
Capital maximum : 1 €
Objet social : Exercice de mesures de protection juridique/formation/diagnostic/projet
Gérant : Madame Savadogo Sophie, 1 rue du Four Banal, 89800 Courgis
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89316721

NON DISSOLUTION

TRANSPORTS ICAUTRANS

SARL au capital de 16 500 €
Siège : 10 BIS Allée de Regennes
89380 Appoingy
408 964 112 RCS Auxerre

Suivant décision du 20 Juin 2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89316716

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL BATIMENT METALLIQUE ETANCHEITE

27 Avenue de l'Europe,
89100 Sens
Capital : 5 000 E
Siret : 51928551400013

Selon le PVAGE du 31/12/10 il a été décidé à compter de ce jour le transfert du siège social du : 27 Avenue de l'Europe,89100 Sens au 103 Boulevard Macdonald,75019 Paris. RCS Sens pour avis.

AL89316565

Fidal
Société d'avocats
Rond Point Foch
1 avenue de Saint Georges

ART CONSEIL REGIONAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social transféré à Sens (89100),
30 avenue Vauban, Bâtiment 6B
523 932 895 RCS Sens B

Suivant décision de l'associé unique en date du 27 juin 2011, il a été décidé :
- de transférer à compter rétroactivement du 1er Juillet 2011, le siège social qui était fixé à Michery (89140), 10 rue des Frères Lemot, « Chalopin», à Sens (89100), 30 avenue Vauban, Bâtiment 6B
- de modifier l'article 4 des statuts
- de refondre en totalité le pacte social.
Pour insertion.

AL89316715

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 4 rue Léon Mauris 21074 DIJON cedex , curateur de la succession de :
. Mme Yvonne Geneviève Turpain divorcée Oubry , décédée le 01/01/2010 à Charny, référence 11-3699 a établi l' inventaire estimatif et le projet de règlement du passif.

AL89317240

ANNONCES LEGALES
Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

ADMINISTRATION, AVOCATS, CHEFS D'ENTREPRISES, EXPERTS-COMPTABLES, MAIRIES, OFFICIERS MINISTÉRIELS, TRIBUNAUX

N'hésitez pas à nous confier vos publications légales

Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à **Terres de Bourgogne** et son supplément **Direct Affaire** — **95 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à **Terres de Bourgogne** et son supplément **Direct Affaire** — **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

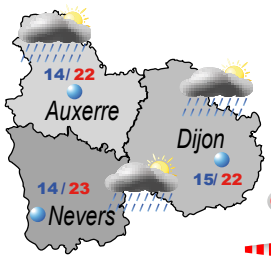
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶Prévisions **météo** du 05 au 11 août

Vendredi 5 Août



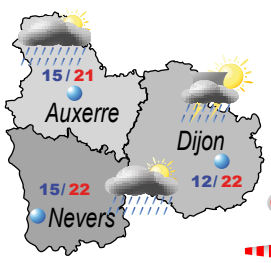
Averses
Un temps perturbé s'annonce, avec la présence de nombreuses averses. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Abel
Soleil : 06:55 - 21:26
Lune : 13:58 - N.C.

Samedi 6 Août



Instable
Les averses persisteront et seront localement accompagnées d'orages. Les vents resteront faibles.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Ouest 10 km/h

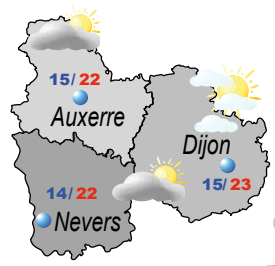
St Octavien
Soleil : 06:56 - 21:25
Lune : 15:13 - 00:08

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 7 Août



Nuageux
Cette journée dominicale sera partagée entre passages nuageux et timides éclaircies. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Gaétan
Soleil : 06:57 - 21:23
Lune : 16:23 - 00:47

Prévisions à 7 jours

Lundi 8 au Mercredi 10 Août :

Un ciel clair pour ce lundi. Mardi et mercredi, des averses sont attendues.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 16 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Août :
Cette période sera partagée entre quelques averses et de belles éclaircies.

Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 7 à 12 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

9	5							
6		7	9					2
	1	3	7				4	
4				7	3			
	3	9	8	1	2	4	5	
		5	4					8
	4				8	7	1	
3					4	5		9
							2	4

Solution Sudoku

1	9	5	6	2	7	8	4	3
4	3	7	8	9	5	2	6	1
8	6	2	4	3	1	7	5	9
9	7	3	5	1	2	4	8	6
6	5	1	3	8	4	9	2	7
2	8	4	7	6	9	3	1	5
7	4	8	1	5	3	6	9	2
5	2	6	9	7	8	1	3	4
3	1	9	2	4	6	5	7	8

▶Télévision Sélection du 06 au 12 août

Samedi 6

TF1
20.45 Des talents à couper le souffle. Divertissement présenté par Arthur et Marion Jollès, avec Stéphane Rousseau.
23.10 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Camille Lacourt, Fabien Gilot, Aurélie Vaneck, William Meynard, Maud Fontenoy, Florent Manaudou.
22.20 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil : «L'autre peine», «Un monde parfait», «Chat de gouttière» ★★. Série avec Virginie Lemoine. *Prenant, mais inégal.*
23.50 La Somnambule. Opéra de V. Bellini, avec l'Orchestre de l'Opéra National de Paris, dirigé par Evelino Pidò, et avec Natalie Dessay, Nahuel Di Pierro, Cornelia Oncioiu.

ARTE
20.40 L'aventure humaine : «Au cœur de la voie lactée», «Tours du monde, tours du ciel». Documentaires.
00.05 Metropolis.

M6
20.45 FBI, duo très spécial. Série avec Matthew Bomer, Tim DeKay.
23.50 Supernaturel. Série ⓬.

CANAL +
20.45 Football «Multiplex».

Dimanche 7

TF1
20.45 Ensemble, c'est tout ★★. Comédie dramatique (2006) de C. Berri, avec Audrey Tautou, Guillaume Canet (1h37). (voir Sélection)
22.35 Calculs meurtriers ★★. Policier (2002) de B. Schroeder, avec Sandra Bullock, Ryan Gosling (1h52) ⓬. *Excellent, mais affreux.*
00.55 La vengeance d'une blonde ★★. Comédie (1993) de J. Szwarc, avec Christian Clavier (1h35). *Drôle.*

FRANCE 2
20.35 FBI, portés disparus. Série avec Anthony LaPaglia.
22.45 Justice. Série avec V. Garber.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano (6/8). Téléfilm avec Luca Zingaretti.
22.10 City homicide. Série ⓾.

ARTE
Haïti : Splendeur et misère
20.40 Les comédiens ★★. Comédie dramatique (1967) de P. Glenville, avec Richard Burton, Elizabeth Taylor (2h21). *Excellent.*
23.10 Hôtel Haïti.

M6
20.45 Capital, les inédits de l'été «Destination : Quand l'Europe fait rêver le monde». Magazine.
23.00 Grandes enquêtes criminelles «Double meurtre à la capitainerie». Magazine ⓾.

CANAL +
20.45 Football «Bordeaux/Saint-Étienne».

Lundi 8

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Le festin d'Alain» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy (1h34). *Attachant.*
22,35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Private practice : «Un lien étouffant», «Appel au secours», «Les complications», «Masculin, féminin» ★★ ⓾. *Assez prenant.*
23.25 John Rambo ★. Aventures (2007) de et avec Sylvester Stallone (1h25) ⓲. *Très violent.*

FRANCE 3
20.35 Si on chantait «Les années 1970». Divertissement présenté par L. Boyer, avec Michel Fugain, Patrick Juvet, Michèle Torr, Frédéric François, Nicoletta, Murray Head, etc.
23,10 Au p'tit bonheur la France (6/6). Documentaire.

ARTE
20.40 L'année dernière à Marienbad ★★★. Comédie dramatique en NB (1961) de Alain Resnais, avec Delphine Seyrig (1h29). *Superbe, mais peu accessible.*
22.10 Souvenirs d'une année à Marienbad. Documentaire.
23.00 Edita Gruberova.

M6
20.45 L'amour est dans le pré.
22.35 Belle toute nue.

CANAL +
20.45 Braquo (3 et 4/8) ★★. Série ⓬. *Excellent, mais dur.*

Mardi 9

TF1
20.45 Les trois frères ★★. Comédie (1995) de et avec Didier Bourdon et Bernard Campan, et avec P. Légitimus (1h48). *Drôle,mais vulgaire.*
22.45 Grey's anatomy. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «François 1er : Le roi des rois» ★★★. (voir Sélection)
22.20 Man on fire ★★. Espionnage (1987) de Élie Chouraqui, avec Scott Glenn (1h28) ⓬. *Excellent.*
01.00 Sunshine ★★. Science-fiction (2007) de Danny Boyle, avec Cillian Murphy (1h43) ⓬. *Brillant.*

FRANCE 3
20.35 Petite fille ★★. Téléfilm avec Hélène Fillières, Benjamin Biolay. *Émouvant, mais affreux.*
22.45 Mes vacances au club (5/8).
23.40 Qui vient camper ?

ARTE
It girls
20.40 Recherche Susan désespérément ★★. Comédie (1985) de S. Seidelman avec Rosanna Arquette, Madonna (1h44). *Amusant.*
22.25 Profession it girl.
23.15 In bed with Madonna.

M6
20.45 Un dîner presque parfait «La finale». Divertissement.
22.55 Un dîner vraiment parfait.

CANAL +
20.45 Troupe d'élite. Aventures (2006) de José Padilha (1h55) ⓲.

Mercredi 10

TF1
20.45 Football «Match amical : France/Chili».
23.00 Les experts. Série ⓾.
23.50 Fringe. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Les poissons marteaux ★★.Téléfilm avec Michèle Bernier, Sara Giraudeau (1h33). *Une jolie histoire, mais des longueurs.*
22.05 Faites entrer l'accusé «La fille indigne et le récidiviste» ⓬.
23.50 Good night and good luck ★★★. Comédie dramatique (2005) de G. Clooney, avec David Strathairn (1h33). (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «La France en partage : Du Lot-et-Garonne à la Corrèze». Magazine.
22.55 L'étoffe des champions (6/9).

ARTE
20.40 Rome (19 et 20/22) ★★★ ⓲. *Superbe, mais très violent.*
22.30 Le dessous des cartes.
22.45 Heures sombres. Drame en VO (2008) de Connie Walther (1h28).

M6
20.45 Zone interdite, les inédits de l'été «Un été très nature».
22.50 L'été d'Enquête exclusive «De l'or dans les steppes : Aventures en Mongolie». Magazine ⓬.

CANAL +
20.45 Nous trois. Comédie dramatique (2009) de Renaud Bertrand, avec Emmanuelle Béart (1h30).

Jeudi 11

TF1
20.45 RIS ★. Série avec Philippe Caroit ⓾. *Peu crédible.*
23.20 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.35 C'est plus que des vacances ! «Dans le Sud avec Michel Fugain». Magazine présenté par Agnès Vahramian.
22.35 La boîte à musique de Jean-François Zygel «Danse et transe». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Demain ne meurt jamais ★★. Espionnage (1997) de Roger Spottiswoode, avec Pierce Brosnan (1h54) ⓾. *Efficace.*
23.05 La 7e cible ★★. Policier (1984) de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura (1h43). *Excellent.*

ARTE
20.40 L'agence n°1 des dames détectives (1 et 2/6) ★. Série avec Jill Scott. *Sympathique, mais mineur.*
22.30 Lulu et Jimi. Comédie dramatique en VO (2007) de O. Roehler, avec Jennifer Decker (1h31).
00.05 Mariza et Aliane Elias à l'Avo Session. Concert.

M6
20.45 Scout toujours ★. Comédie (1985) de et avec Gérard Jugnot (1h36). *Outrancier.*
22.30 Jean-Marie Bigard «100 villes 100 blagues». Spectacle ⓾.

CANAL +
20.45 Flashpoint (13). Série ⓾.

Vendredi 12

TF1
20.45 Les 30 histoires extraordinaires. Magazine présenté par Carole Rousseau et J. Legros.
22.30 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Poids lourds» ★★. Téléfilm avec Anne Richard (1h31). *Prenant.*
22.10 Comme si c'était hier. Magazine présenté par V. Mounier, avec J.-P. Castaldi, Sofia Essaïdi, Dave, Ary Abittan, Nicoletta, Gérald Dahan, Natasha St-Pier, Matt Pokora, Daniel Russo, Smaïn, etc.

FRANCE 3
20.35 Trésors de l'Adriatique ★★. *Superbe, mais un peu long.*
23.00 On a tous quelque chose de Bourvil ★★. Documentaire. *Bien fait, mais inégal.*

ARTE
20.40 René Bousquet ou le grand arrangement ★★★. Téléfilm avec Daniel Prévost, Ludmila Mikaël, Macha Méril (1h39). (voir Sélection)
22.20 Forêts en feu «Un fléau pour notre avenir». Documentaire.
23.15 Grand format «Pink taxi : Interdit aux hommes !!!».

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.45 All about Steve ★. Comédie (2009) de Phil Traill, avec Sandra Bullock (1h35). *Mineur.*

SÉLECTION


DR

Good night and good luck - En 1953, le journaliste Edward R. Murrow, présentateur vedette de la chaîne CBS, combat farouchement le sénateur McCarthy. Les films sur le maccarthysme sont nombreux, car Hollywood, durement touché par la chasse aux sorcières, a gardé en mémoire ces événements. George Clooney, en artiste engagé, s'empare d'un sujet qui lui est cher. Son père travailla à la télévision et il était un admirateur d'Edward R. Murrow. Il a voulu donner à son film un écho contemporain en soulignant l'importance d'un journalisme d'investigation de qualité. Il a choisi la carte de la sobriété en renouant avec un certain classicisme hollywoodien : pellicule en noir et blanc soignée, mise en scène efficace et élégante, montage habile insérant des images d'archives du sénateur McCarthy. Mais cette œuvre engagée ne fournit pas assez d'informations sur le contexte de la guerre froide. ***Mercredi 10, sur France 2, à 23h50.***

Ensemble, c'est tout - Camille vit dans une chambre mal chauffée. Elle est recueillie par son voisin. Cette adaptation d'Anna Gavalda est fidèle à l'esprit du livre et a su en préserver le charme. Elle met en scène un quatuor de personnages blessés par la vie, très différents par les caractères, les milieux sociaux et les âges, réunis par des liens d'amitié et d'amour. Ces héros sont attachants et ils sont servis par des comédiens talentueux. ***Dimanche 7, sur TF1, à 20h45.***

Secrets d'histoire «François 1er : Le roi des rois» - Il fut l'un des rois les plus aimés de ses sujets. Ami des arts et des femmes, François 1er a marqué son temps. On retrouve avec plaisir Stéphane Bern et son magazine de l'été, avec cet épisode passionnant qui fait revivre le grand roi de la Renaissance. Les images sont superbes, et l'on apprend beaucoup de choses sur l'époque, en particulier sur Léonard de Vinci, grand ami du monarque. ***Mardi 9, sur France 2, à 20h35.***

Les poissons marteaux - Marion, une chanteuse de jazz connue, a abandonné Ella, sa fille handicapée mentale, à sa naissance. Elle est très émouvante, cette histoire d'une femme qui découvre la maternité au contact de sa fille handicapée. Sarah Giraudeau est sensationnelle, et Michèle Bernier très convaincante en mère indigne. Mais il y a beaucoup trop de longueurs et de facilités dans cette jolie histoire. ***Mercredi 10, sur France 2, à 20h35.***

René Bousquet ou le grand arrangement - Daniel Prévost incarne avec justesse un grand commis de l'État sûr de son bon droit. Le récit ne s'intéresse pas seulement à l'affaire Bousquet, mais aussi à ces arrangements conclus au moment de la Libération, au nom de la réconciliation nationale. Mais il aurait fallu rappeler les conditions difficiles dans lesquelles se trouvaient les autorités françaises sous l'Occupation. ***Vendredi 12, sur Arte, à 20h40.***

Bienvenue au camping à la ferme…

A contre-courant du camping de masse

Le camping à la ferme ne connaît pas la crise. En dépit des rigueurs du temps en ce mois de juillet, les campeurs plébiscitent une formule que Michel Jadot à inauguré il y a plus de trente ans en Auxois. Rencontre avec un *«pro»* de l'accueil à la ferme.



Retraité de l'agriculture aujourd'hui, Michel Jadot en a étonné plus d'un lorsqu'il a inauguré la formule du camping à la ferme en Côte d'Or en complément de son activité agricole, aux premiers temps de l'organisation du réseau *«Bienvenue à la ferme»*.

L'averse vient de tomber dru et le groupe de jeunes cyclotouristes n'est pas mécontent d'arriver à la halte prévue au camping de Marcilly-Dracy. Pour les accueillir Michel Jadot, agriculteur retraité, un *«pro»* du camping à la ferme, puisqu'il en est l'un des pionniers et même LE pionnier en Côte d'Or. *«En 1979, lorsque j'ai créé cette activité avec le concours de la Chambre d'agriculture et épaulé par Marie-Thérèse Rollet, on ne me prenait pas au sérieux»*. Mais, tenace l'agriculteur en polyculture-élevage a continué son petit bonhomme de chemin et le camping à la ferme a évolué au fur et à mesure de l'évolution des demandes d'une clientèle en attente de calme et d'authenticité. Il fait partie des adhérents de la première heure du réseau Bienvenue à la ferme, une poignée d'agriculteurs un peu visionnaires, dont les nouvelles orientations déroutaient la profession agricole. *«On nous prenait pour des marginaux et des fauchés»* se souvient, amusé, Michel Jadot trente trois ans plus tard.

Nous sommes loin ici des *«campings-ville»* des côtes françaises. Six emplacements, dans un verger ombragé, quelques poules qui picorent déci-delà entre les tentes, un accueil simple mais authentiquement chaleureux… Il n'en faut pas plus pour faire le bonheur d'une vingtaine de campeurs dont certains reviennent ici depuis plusieurs générations. Michel Jadot et son épouse Michelle accueillent maintenant les petits enfants de leurs premiers clients. A contre-courant du camping de masse, la recette marche : pour se distraire, une table de ping-pong, un portique, quelques poules et quelques oies et cela *«fonctionne»*, car Michel Jadot consacre du temps à ses hôtes.

Il les emmène par les chemins à la découverte du village de Vitteaux et il organise de vrais safaris photo *«made in»* Bourgogne profonde. Les amateurs de vacances vertes y trouvent leur compte et en cette fin juillet très arrosée et plus que fraîche, le camping affiche complet.

Un style de camping très abordable

«C'est même la meilleure année que nous avons faite» confie Michel Jadot, en précisant que le camping est ouvert toute l'année et accueille hors saison des travailleurs itinérants qui peuvent louer les deux caravanes de la structure. Toujours attentif à l'évolution des mœurs en matière de camping caravaning, il vient d'installer deux aires destinées à recevoir des camping cars. La qualité de l'environnement et l'accueil séduisent et, *«certains réserve pour une nuit, mais restent plusieurs jours»* explique Michel Jadot, ce qui complique quelque peu le planning d'occupation des emplacements, mais réjouit le propriétaire des lieux qui apprécient les contacts.

A la retraite depuis plusieurs années ce pro du tourisme n'imagine pas encore *«passer la main»*. Président de l'Office de tourisme de Vitteaux il a même suivi une formation de guide dont il fait bénéficier ses hôtes en les initiant aux richesses du patrimoine local. Complément d'activité au début, le camping à la ferme est devenu un complément de retraite pour cet ancien agriculteur qui, lorsqu'il part lui-même en vacances, prend son camping-car et fait la tournée des campings de l'hexagone, non sans relever quelques tarifs très élevés par rapport à ceux de sa modeste structure. Ce qui contribue certainement par ces temps de crise au succès d'un mode de camping vert, peu onéreux et chaleureux, quelle que soit l'humeur du temps.

ANNE-MARIE KLEIN



Quelques tentes, deux caravanes, des poules qui picorent ça et là… On est loin du gigantisme de certaines structures touristiques…

▶ Adresses utiles

Les campings à la ferme en Côte d'Or

Le Verger : Michelle et Michel Jadot - Marcilly et Dracy 03 80 49 62 08.
La Ferme de la rente neuve : Claire et Xavier Sublet - Noiron sur Bèze- 03 80 36 71 67.
Le Bout du monde : Joël Truchot – Vauchignon - 03 80 21 80 53



Dès l'arrivée au *«Verger»*, Michel Vadot accueille ses hôtes et leur fait faire un petit tour du propriétaire en leur donnant un aperçu des particularités de leur environnement proche, dans cet Auxois à l'histoire et au patrimoine qui méritent le détour.